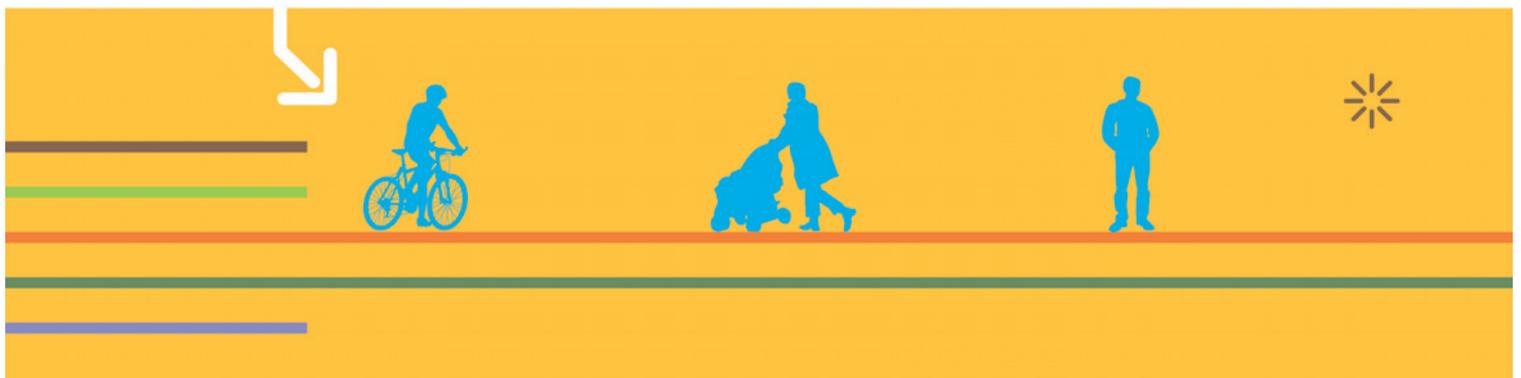




CONCERTATION PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

DIAGNOSTIC
PISTES DE RÉFLEXION
POUR LE PROGRAMME DU CONCOURS





Sommaire

| | |
|---|-----------|
| INTRODUCTION | 5 |
| A. ANALYSE HISTORIQUE ET MORPHOLOGIQUE | 7 |
| L'évolution de la place à travers l'histoire | 7 |
| Une place composée, un bâti ancien de grande qualité | 17 |
| B. ANALYSE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE | 21 |
| Une population mélangée | 21 |
| Des logements à dominante privée, peu de logements sociaux | 26 |
| Un nombre important d'emplois | 28 |
| Une activité commerciale variée | 30 |
| Peu d'équipements | 32 |
| Des transformations récentes ou en cours développant la fonction culturelle des 3 ^e , 10 ^e et 11 ^e arr. | 33 |
| C. ANALYSE DE L'ESPACE PUBLIC | 35 |
| Des usages symboliques forts à l'échelle de la capitale, des usages de proximité à l'échelle des quartiers .. | 35 |
| Des rythmes urbains marqués | 36 |
| Des espaces publics généreux mais peu appropriables | 39 |
| Une fonction circulatoire importante mais en baisse | 39 |
| Des niveaux de bruit assez élevés sur la place | 42 |
| Des trottoirs encombrés ou des largeurs insuffisantes | 43 |
| Des déplacements à pied peu agréables, des traversées piétonnes difficiles | 43 |
| Une traversée largement pratiquée mais peu rassurante pour les cyclistes | 44 |
| Une accidentologie élevée | 44 |
| Une station taxi peu accessible | 45 |
| Un stationnement limité | 46 |
| Une desserte par les bus limitée mais suffisante | 46 |
| Une gare d'autocars européenne de transit en plein cœur de Paris | 47 |
| Une masse végétale importante mais des terre-pleins dégradés et peu attractifs | 48 |
| Des mobiliers urbains disparates | 48 |
| Des entrées/sorties de métro peu lisibles, peu « dégagées » | 52 |
| D. L'ORGANISATION DE LA STATION DE MÉTRO RÉPUBLIQUE | 53 |
| Un pôle d'échanges d'une fréquentation exceptionnelle | 53 |
| De nombreuses connexions entre le pôle et la ville pas toujours lisibles | 53 |
| L'organisation des espaces souterrains | 54 |
| les travaux de rénovation de la station de métro République prévus en 2009 | 59 |
| E. LES CONTRAINTES RÉGLEMENTAIRES ET TECHNIQUES POUR LE RÉAMÉNAGEMENT | 63 |
| Le PLU | 63 |
| Le projet de PDP | 64 |
| Les contraintes liées à la circulation et à l'ordre public | 65 |
| la protection et la mise en valeur des monuments historiques | 65 |
| L'encombrement du sous-sol, volumes disponibles et possibilités de plantations | 66 |
| F. SYNTHÈSE (ATOUTS ET DYSFONCTIONNEMENTS) ET LES GRANDES QUESTIONS À ABORDER POUR L'ÉLABORATION DU PROGRAMME | 67 |



Introduction

La place de la République a une valeur symbolique très forte et pourtant sa fonction urbaine dominante est bien celle d'un espace de liaisons, de déplacements où l'on passe mais où l'on ne s'arrête que très exceptionnellement.

Sa composition spatiale très organisée a été marquée par les modifications circulatoires du xx^e siècle ; elle représente aujourd'hui un patrimoine dégradé.

Son attractivité d'antan a disparu ; elle est pourtant par son emplacement, sa valeur symbolique et sa taille (280 m par 120 m) près de 34 000 m², l'une des places les plus importantes de la capitale.

À l'intersection des 3^e, 10^e et 11^e arrondissements, elle marque une limite entre les arrondissements centraux, et les arrondissements périphériques au Nord et à l'Est. Elle est bordée par les quartiers Temple (3^e), Réaumur (3^e), République/St Ambroise (11^e) et Château d'eau/Lancry (10^e).

Le pôle d'échanges du métro est l'un des plus importants du réseau parisien.

L'enjeu est aujourd'hui de redonner une qualité paysagère à la place mais aussi et surtout une valeur d'usage, une attractivité oubliée, de favoriser le lien entre le dessus et le dessous.

Le présent diagnostic se décompose en une analyse historique et morphologique, une étude sociale et économique, une analyse de l'espace public et enfin une description de l'organisation de la station de métro République afin de comprendre les connexions entre ce pôle de transport et la ville.

Des objectifs sont proposés pour donner plus de rayonnement à la place, favoriser son attractivité, développer les pratiques, les circulations douces, améliorer les relations entre le pôle d'échanges et la ville.

Cette opération s'inscrit dans le projet de mandature qui prévoit « une intervention nouvelle sur la place de la République en vue de faciliter la circulation des cyclistes, d'améliorer les cheminements des piétons, de sécuriser les traversées piétonnes, de faciliter les échanges entre la place et les accès au métro, tout en veillant à mettre en valeur le paysage et la composition de la place ».

Ce diagnostic a été réalisé par l'Apur, la ville de Paris (Direction de la Voirie et des Déplacements) en collaboration avec la RATP.



A • Analyse historique et morphologique

L'ÉVOLUTION DE LA PLACE A TRAVERS L'HISTOIRE

La place de la République, située à l'emplacement de l'ancienne porte du Temple de l'enceinte de Charles V, est une création Haussmanienne.

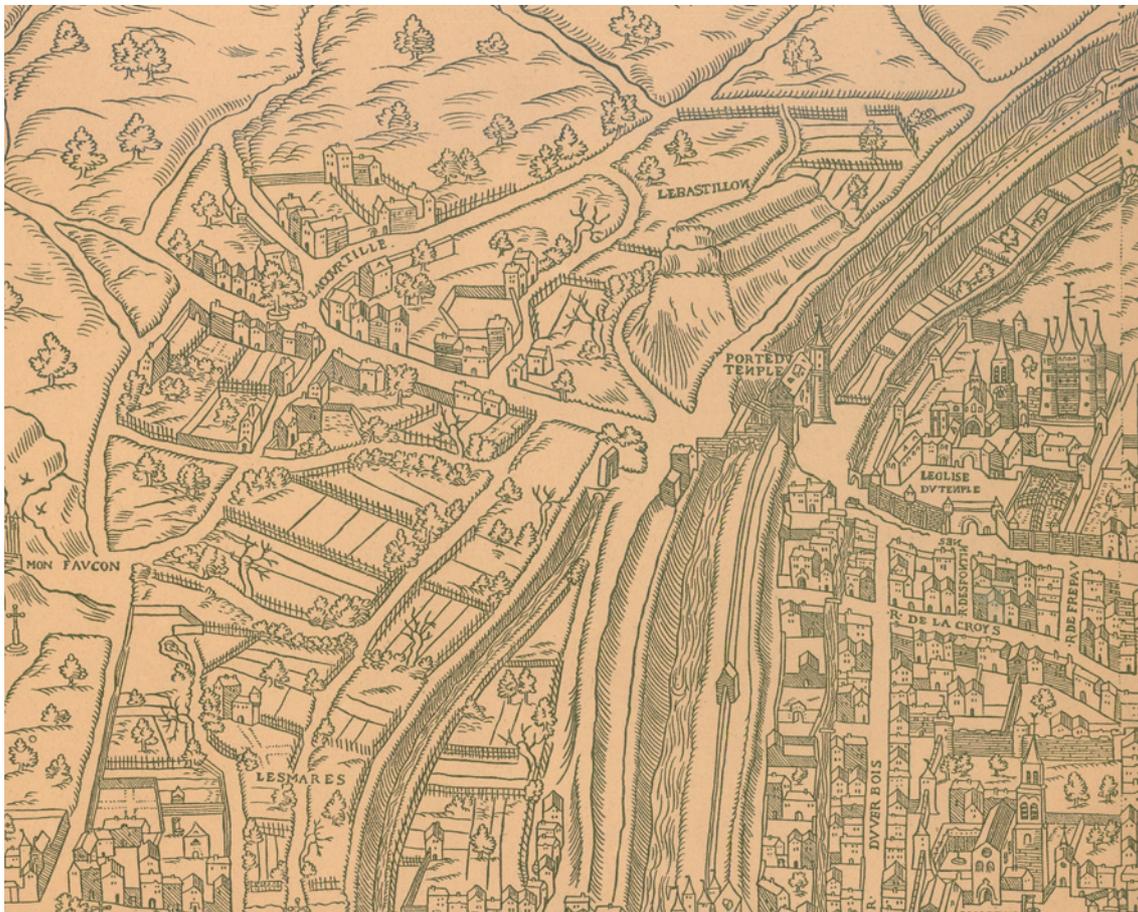
Remparts et boulevard

● La porte du Temple au Moyen-âge

La Place de la République se situe à l'emplacement de l'ancien bastion de la porte du Temple de l'enceinte de Charles V, qui doit son nom à la présence des templiers installés à Paris au XII^e siècle. Ce quartier s'étend en réponse à l'afflux d'une population attirée par le commerce de l'argent pratiqué par les templiers.

À l'intérieur du quartier du Temple, les fondations pieuses se multiplient au cours du XIV^e siècle (l'hospice de Nicolas Flamel rue de Montmorency, l'hospice Saint Julien des Ménéstriers...). Aux XVI^e et XVII^e siècles se construisent en dehors de l'enceinte de la maison du Temple de nombreux grands hôtels accueillant les grandes familles de robe ainsi que des représentants de la noblesse d'épée. Une série d'hôtels particuliers sont également créés à l'intérieur de l'enclos vers 1667. Parallèlement à ces hôtels luxueux, le quartier du marais est également pourvu de cours étroites et ruelles sombres abritant une population beaucoup plus pauvre. Ce sont donc trois « villes » qui se superposent à cet endroit : la ville religieuse avec ses nombreux édifices conventuels, la ville populaire et la ville de la noblesse. Cependant, à la suite de l'installation de la cour à Versailles, ce dernier versant du Marais connaît un certain assouplissement.

La rue du Temple, à cette époque, est un des six axes majeurs reliant la ville aux portes de l'enceinte. Il n'existait pas à l'origine de route importante débouchant sur la porte du Temple, mais seulement un chemin de terre menant au hameau de la Courtille, au village de Belleville et aux marais cultivés. Longtemps, la ville reste peu développée au niveau de ce que l'on appelle le « Faubourg du Temple ».



→ Paris vers 1551. Plan de Paris sous le règne de Henri II par Olivier Truschet et Germain Hoayau; reproduit d'après l'exemplaire unique de la Bibliothèque de la ville de Bâle... Notice par M. Jules Cousin; lieu d'édition Paris: A. Taride; 1908 © doc. Apur



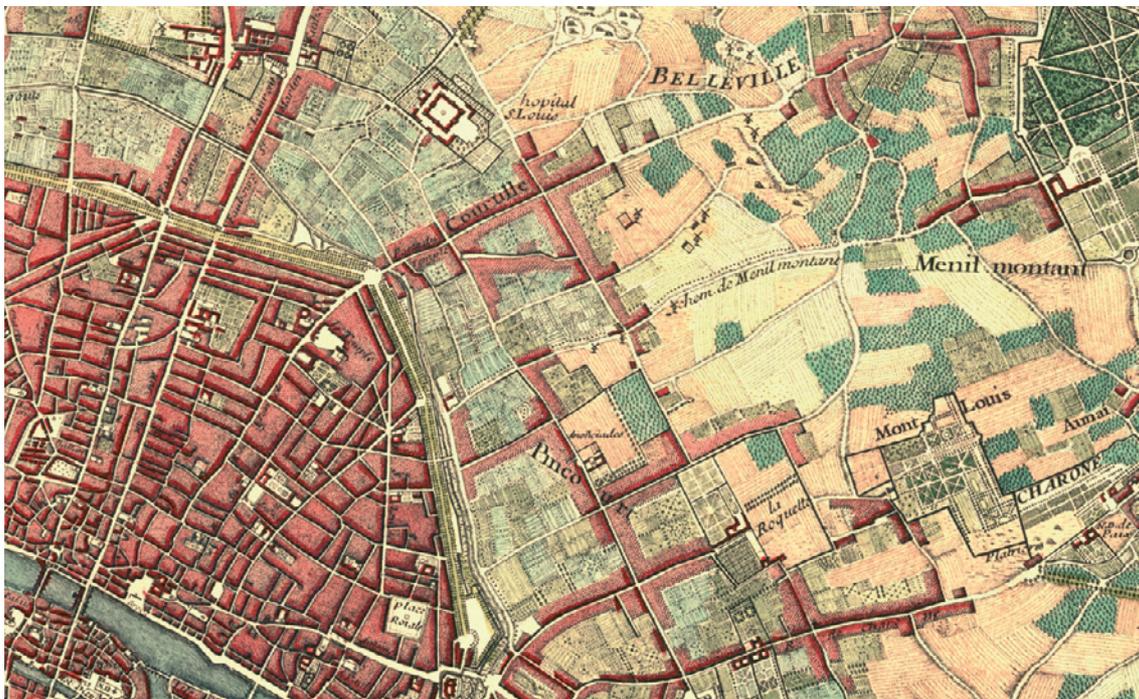
L'emplacement abrite tout d'abord le gibet de Montfaucon jusqu'en 1627 puis l'hôpital Saint-Louis, destiné à isoler les malades contagieux au milieu des terrains maraîchers. C'est vers 1615 que le Faubourg commence à se former autour d'une bande quasi continue de maisons construites, autour desquelles se trouvaient de petits champs enclos de haies. Sur les pentes de Belleville se trouvent alors quelques fermes appartenant à de grands fiefs parisiens. Le village de la Courtille se développe à mi-pente sur le faubourg menant à Belleville. De petits pavillons « à la campagne » y sont construits, et l'endroit est le but de promenades champêtres. Les terres à l'extérieur de la ville, au Nord Est de l'actuelle place de la République, sont des lieux où l'on se livrait à toutes sortes de commerces et d'activités plus ou moins licites. On y trouve notamment plusieurs cabarets comme le « cabaret des marronniers » (qui devient ensuite le « tambour royal ») ou la guinguette de Ramponneau, où le vin était bon marché puisque non soumis à l'octroi et où les gens de conditions diverses, y compris bourgeois et nobles, se rencontraient. Témoin de l'animation du quartier, la descente de la Courtille est un divertissement qui a lieu tous les ans le mercredi des cendres. Des jeunes gens défilent alors par la rue du Temple depuis Belleville vers la Bastille, jusqu'à la promenade du Cours-La-Reine le long de la Seine.

● La promenade plantée

Les enceintes sont supprimées sous l'impulsion de Louis XIV. À l'emplacement de la section située entre la porte Saint-Denis et la Bastille est aménagée vers 1670 un cours large de 36 m planté d'arbres. Il s'agit d'un lieu de promenade, à l'origine des « grands boulevards ».

Les nouveaux cours plantés qui sont établis sur l'ancienne enceinte sont surélevés et dominant la campagne, ils ne s'abaissent qu'aux portes de la ville. Ils ont nécessité la démolition de l'ancien mur, l'aplanissement des bastions et des buttes, l'échange de terrains et le comblement du fossé. Le grand boulevard de la porte Saint Antoine est celui qui connaît la plus grande fréquentation et où s'installent bateleurs, cafés et constructions champêtres ou légères au XVIII^e siècle.

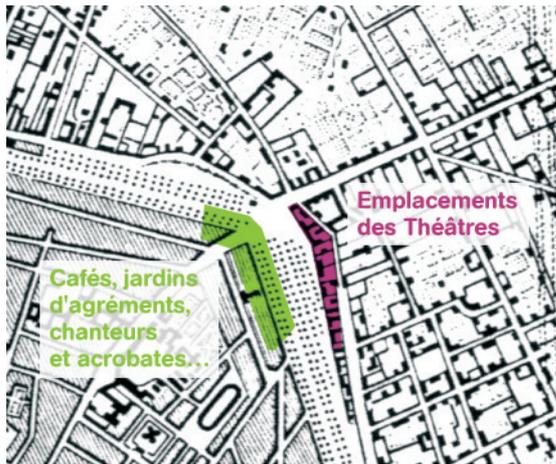
À l'extérieur de la promenade plantée se situent les faubourgs, d'abord constitués essentiellement de terrains maraîchers, puis peu à peu construits autour de ce qui est actuellement la rue du Faubourg du Temple. Cependant, avec la construction du mur des fermiers généraux peu avant la révolution, le faubourg est coupé en deux, et les guinguettes refluent alors au-delà de la barrière.



→ Quartier du Temple, promenade plantée le long des boulevards. Environs de Paris levés géométriquement par M. l'Abbé Delagrive de la Société royale de Londres et géographe de la Ville de Paris ; 1740 © BNF

● L'animation du boulevard du Temple

Suite à l'autorisation d'installation sur le « Boulevard du Crime » (boulevard du Temple) donnée par le prévôt des marchands aux amuseurs publics, une ambiance de fête, de plaisirs et de bousculade naît au niveau du boulevard du Temple, qui contribue à l'animation de la place. Des lieux de spectacle se créent, accueillant d'abord des théâtres de marionnettes, du théâtre italien, puis des Vaudevilles, mélodrames et drames romantiques. Les théâtres, d'abord provisoires, sont par la suite construits en dur, essentiellement sur le côté Nord du boulevard du Temple.



→ Les boulevards plantés au niveau de l'actuelle place de la République, carte des Chasses Impériales, 1764 à 1773.

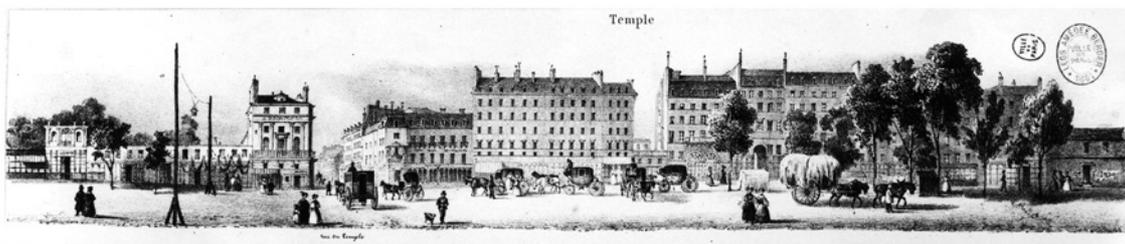
© IGN

Le premier théâtre est ouvert en 1750, mais il brûle dans un incendie. Son propriétaire, Nicollet, en fait reconstruire un nouveau qui prend le nom de Théâtre des Grands-Danseurs du Roi (par la suite rebaptisé « Théâtre de la Gaîté »). En 1769, les théâtres des Associés et de l'Ambigu-Comique sont ouverts. Dans les années 1770 la transformation du boulevard s'accélère, les cafés concerts s'y multiplient et la chaussée est pavée. On trouve également sur le boulevard des divertissements tel que le Café Turc (puis Jardin Turc) ou le salon des figures de cire du sieur Curtius, ancêtre du musée Grévin et de celui de M^{me} Tussaud, à Londres. La liberté des théâtres est prononcée le 13 janvier 1791, et entraîne la construction de plusieurs salles de spectacle telles les Élèves de Thalie, les Petits Comédiens Français ou le théâtre Minerve.

C'est dans les années 1830 que le boulevard connaît ce que l'on peut considérer comme sa plus belle époque, attirant le tout-paris. On y joue nombre de spectacles dramatiques et effrayants, ce qui lui vaut le nom de « Boulevard du Crime ». Suite au décret de 1807 de Napoléon Ier limitant à 8 le nombre de salles à Paris, la création des théâtres ne connaît qu'un frein momentané et relatif. Dès les premiers revers de l'empire, de nouveaux théâtres se créent, presque exclusivement sur le côté Nord du boulevard, comme le théâtre de M^{me} Saqui ou le théâtre des funambules. C'est également sur ce côté que Daguerre installe le « Diorama » en 1822.

Mis à part quelques théâtres dont Déjazet, le côté sud du boulevard abrite, lui, essentiellement des cafés, instrumentistes, chanteurs et acrobates ou des établissements de jeux et de plaisirs comme la Rotonde de Paphos, construite en 1795 à l'angle de la rue du Temple et du boulevard du Temple.

Peu à peu, les théâtres sont construits en dur et les marchands ambulants, qui avaient donné au boulevard son caractère particulier, disparaissent.



→ Paris, Boulevard du Temple © Doc Pavillon de l'Arsenal



La liaison entre ce lieu de vie et les faubourgs populaires de l'Est est assurée notamment par la rue du Faubourg du Temple. D'abord limitée le long des voies existantes, l'urbanisation se développe avec la réalisation de nouvelles voies, comme la rue de Lancry ou la rue de la Douane. Les terrains, jusque vers l'ancien boulevard du Temple, sont mis en vente par petits lots. À l'Ouest du canal Saint Martin se développent des établissements distribuant des denrées au Paris commerçant et riche. C'est le cas d'entrepôts de charbon, de greniers de réserve ou des entrepôts de Douane, aujourd'hui gérés par la Chambre de Commerce de Paris, qui les a fait reconstruire en 1957, rue Léon Jouhaux. Au Nord-Est se développent des industries comme la métallurgie, la poterie, la faïence, la filature, la chimie ou le papier peint. La classe ouvrière trouve à se loger dans le haut du Faubourg, au-delà de la rue Saint-Maur, et au-delà des barrières (village de Belleville, Ménilmontant). Ainsi, le faubourg devient un lieu de passage des ouvriers sur le chemin vers le centre, et où se développent les boutiques et les marchands ambulants.

La place de la République est aujourd'hui encore reliée par cette rue à la périphérie Nord-Est de Paris et à des quartiers proches dont l'animation nocturne est plus importante que celle de la place elle-même.

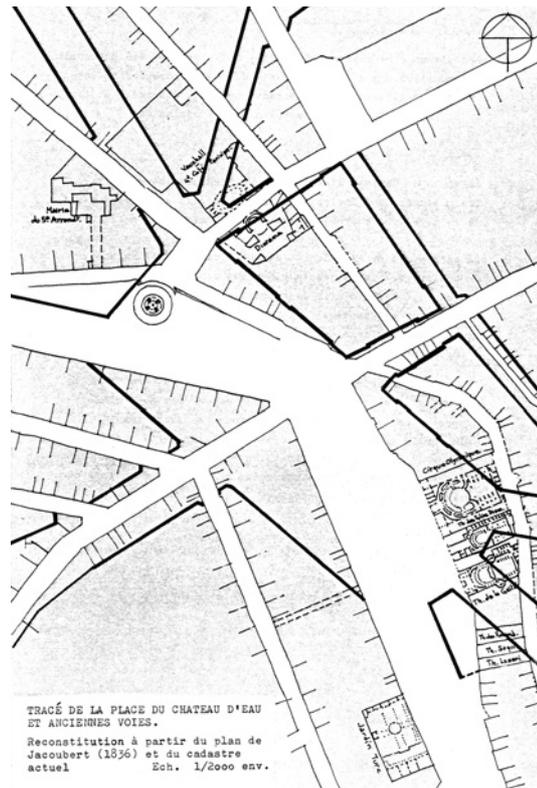
Place du Château d'Eau

● « L'emplacement » devient une « place »

Au croisement des boulevards du Temple et Saint Martin est créée une petite place, la place du Château d'Eau. Ce nom est utilisé du fait de la présence sur le côté Nord du boulevard du Temple d'un réservoir construit par Jean Beausire, contrôleur des bâtiments de la ville de Louis XIV ¹. La place est dotée en 1811 d'une fontaine créée par Pierre Simon Girard, la fontaine du Château d'eau. Cette fontaine marque la fin des travaux du canal de l'Ourcq et l'arrivée de l'eau à Paris. Il s'agit en outre de la plus importante des nouvelles fontaines, admirée pour ses quatre bassins concentriques et ses lions de bronze fondus au Creusot et symbolisant l'industrie naissante qui se développe aux alentours du Faubourg du Temple.



→ Paris. La place du Château d'Eau (aujourd'hui place de la République) et la rue de la Douane, vers 1840
© ND/Roger-Viollet



→ Place du Château d'Eau vers 1808



→ La Fontaine aux Lions, déplacée en 1865 devant le marché aux bestiaux de la Villette
© DU-MCC - J. Leroy

1. Le 3^e arrondissement, Itinéraires d'histoire et d'architecture



Création de la place de la République au Second Empire

● Percement des boulevards et nouveau dessin de la place

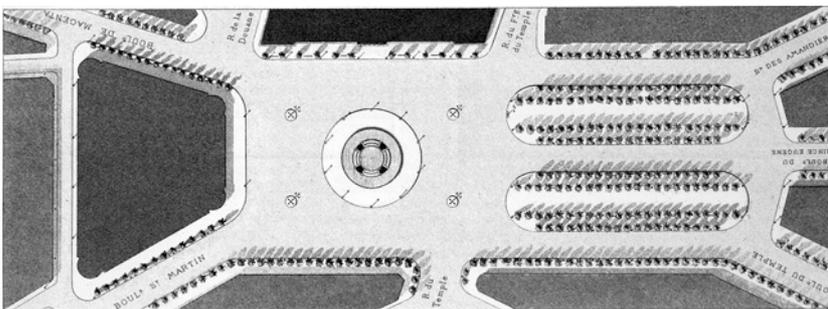
Les travaux de modification de la place commencent dès 1854 avec la construction de la Caserne du Prince Eugène (plus tard caserne du Château d'Eau puis caserne Vêrines) par l'officier du génie A. Legrom à l'emplacement de l'ancien Diorama fondé par Daguerre. La Caserne est ouverte dès 1857 pour accueillir la Garde Impériale, qui a pour fonction de prévenir d'éventuels soulèvements dans les quartiers populaires adjacents. Cette caserne à l'aspect massif (sa façade mesure 114 m de long) peut abriter 3200 hommes. Ses façades, inspirées de l'architecture militaire des ^{XVII^e} et ^{XVIII^e} siècles, sont composées d'un entresol, de deux étages et d'un comble mansardé. Quatre pavillons comportant un étage supplémentaire viennent accentuer la monumentalité du bâtiment.

Suite aux décrets de 1857 et 1858, de nouveaux axes sont percés. Il s'agit du boulevard du Prince Eugène (aujourd'hui boulevard Voltaire), puis du boulevard des Amandiers (aujourd'hui avenue de la République) et enfin de la rue Turbigo. Les percements s'accompagnent de la démolition des théâtres du Nord du boulevard en 1865, qui marque la fin du « boulevard du Crime ».



→ Paris. Démolition des théâtres du boulevard du Temple pour le percement du boulevard du Prince-Eugène (actuel boulevard Voltaire), vers 1857²

La création de ces nouveaux axes a entraîné une modification de la place, qui prend alors sa forme rectangulaire et allongée. Cette place est désignée par le second empire pour devenir un des grands carrefours de la rive droite. Elle est redessinée en 1865 par Gabriel Davioud, qui propose une nouvelle fontaine remplaçant l'ancienne (déplacée devant le marché aux bestiaux de la Villette) et de deux squares de forme allongée situés de part et d'autre de ce qui pourrait être le prolongement du boulevard Voltaire sur la place.

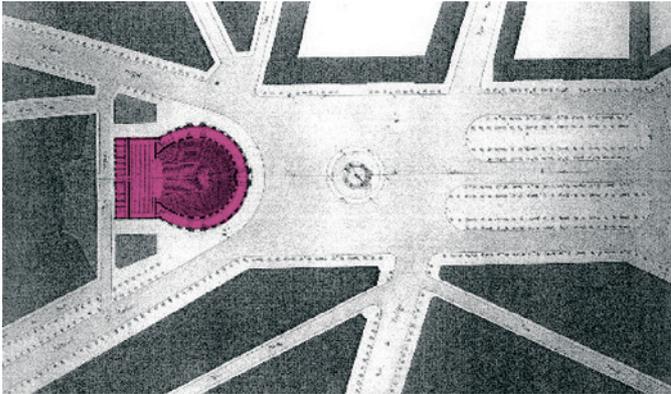


→ La place du Château d'Eau
Alphand A., Les promenades de Paris, Paris, Rothchild, 1867-1873

2. Bibliothèque historique de la ville de Paris. RV-609929, © Albert Harlingue/Roger-Viollet.



Gabriel Davioud avait également prévu la construction d'un imposant « Orphéon », grande salle de concert pouvant accueillir 8 000 personnes et dominant l'extrémité Nord Ouest de la place, mais ce bâtiment n'a en fait jamais été réalisé. Cet Orphéon, aussi bien que les deux squares, devait accentuer le caractère allongé de la place et son orientation vers le boulevard Voltaire. À cette date, aucun élément symbolique réellement monumental n'orne donc la place. Il existe certes deux bâtiments imposants que sont la caserne du Château d'eau, déjà construite en 1854, et les Magasins Réunis, construits en 1866, mais tous deux se situent dans l'alignement de la place. D'autre part, suite au percement des boulevards, une grande partie des théâtres du Sud de la place du Château d'Eau ainsi que la Rotonde de Paphos sont rasés, ce qui contribue à la perte du caractère festif du lieu.



→ Les éléments de composition de la place, projetés par Gabriel Davioud, avec l'Orphéon

La place acquiert un caractère Haussmannien caractérisé par la régularité du tracé, l'homogénéité des immeubles, la situation des bâtiments publics (caserne), éclairages et plantations, mais également par la voie bombée au centre de la place pour l'écoulement des eaux. Les terrains au Sud des boulevards Saint Martin et Temple, qui correspondent à l'intérieur de l'ancienne enceinte Charles V, restent plus élevés que les terrains situés directement au Nord de la place, qui représentent le commencement des anciens faubourgs. Cette différence de niveaux, qui a été prise en compte dans l'aménagement de la place, explique l'élévation de certains trottoirs qui forment des rampes par rapport à la chaussée boulevards du Temple et Saint Martin.

Au XIX^e siècle, le quartier du marais connaît différentes transformations. Tout d'abord, les travaux d'Haussmann modifient le tracé des rues, qui sont pour certaines élargies et assainies. Le percement de la rue de Turbigo, qui rejoint la rue du Temple nécessite la démolition de bâtiments autour de l'ancien prieuré de Saint Martin des Champs. Ces travaux entraînent également la destruction du palais des grands prieurs du Temple, qui est remplacé par un square. À la fin du XIX^e siècle, les grands propriétaires issus de l'aristocratie abandonnent les hôtels du Marais, qui se dégradent progressivement. Abrutant d'abord des rentiers et des petits bourgeois, les hôtels sont peu à peu occupés par des petits commerces, des artisans et des ouvriers. Au cours de la III^e République commencent des destructions spéculatives d'immeubles, dont certaines ont lieu jusque dans les années cinquante. Ce quartier fait aujourd'hui l'objet d'une préoccupation croissante en termes de protection du patrimoine (Plan de Sauvegarde du Marais).

Avec Haussmann, les industries sont repoussées plus loin, et la construction de larges voies nouvelles aux maisons alignées fait monter le prix des terrains dans le faubourg du Temple. Le canal est couvert entre rue Rampon et boulevard du Temple, l'ancien faubourg populaire et industriel est rénové. Il reste cependant un quartier commerçant très animé. Symbole de cette activité commerciale, le Palais du commerce (rue du Faubourg du Temple), construit entre 1923 et 1924, est aujourd'hui encore toujours présent.

● Vers la composition actuelle de la place – Installation de la statue de la République

En 1884³ le monument de la République, placé au centre est inauguré et la place est rebaptisée en 1889. Il est l'œuvre de Léopold et Charles Morice et symbolise les institutions républicaines. Ce monument se compose d'une statue de la République de 9,50 m de haut dont la main droite brandit un rameau d'olivier. Elle surmonte un socle circulaire entouré des allégories de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité. Sous ce socle se trouve un piédestal de 3 m de haut orné d'un lion et de douze hauts reliefs relatant les grands événements de la République. Cette place a en outre été choisie par le Général de Gaulle et son ministre de la culture André Malraux pour fêter la naissance de la V^e République.

La Statue n'est pas orientée vers le boulevard Voltaire (comme c'était le cas pour l'Orphéon), mais vers le cœur de la ville. Le rond-point au milieu duquel se trouve la statue et les deux squares latéraux contribuent fortement à donner l'impression de giratoire, de diffuseur de circulation à la place.

La bourse du travail, lieu de rassemblement privilégié pour les syndicats, est inaugurée en 1892. C'est dans cet édifice qu'ont eu lieu les débats précédant la reconnaissance officielle de la fête du travail le 1^{er} mai.

3. Inauguration le 14 juillet 1884 par le président Jules Grévy selon *Le 3^e Arrondissement, Itinéraires d'histoire et d'architecture*



→ Paris (10^e arr.). La place de la République, vers 1900.
Statue de la République et porte oriflammes
© ND/Roger-Viollet

De la place ou carrefour giratoire

L'augmentation du trafic automobile, est absorbée par l'esplanade sans modifications majeures. Les voitures tournant autour de la place dans le sens inverse des aiguilles d'une montre lui confèrent le caractère d'un sens giratoire réglé par différents feux. La place est également un nœud pour beaucoup de transports en commun : d'abord omnibus (celui de la ligne Bastille – Madeleine), tramways, trolleybus et funiculaire de Belleville (dans la rue du faubourg du Temple), puis à partir de 1900 le métropolitain. Cinq lignes se croisent à République, suivant chacune le tracé d'anciennes ou de nouvelles voies de surface. Le déplacement des piétons est lui repoussé à la périphérie de la place, les squares centraux, remaniés au xx^e siècle, servant peu pour la traversée de la place. Quatre porte oriflammes d'une hauteur de 25 m, dessinés par l'architecte H. Mayeux, étaient à l'origine posés aux extrémités des terre-pleins centraux. Lors de la rénovation des deux squares dans les années trente, ils ont été déplacés pour être installés aux quatre angles du parvis de la statue. En 1988, les porte oriflammes ont été déposés car ils pouvaient présenter un danger en cas de tempête. Les plans précis de leur modénature ont été conservés et les socles en bronze sont entreposés dans le dépôt des œuvres d'art de la mairie de Paris. Il est donc possible de les reconstituer.



→ Paris. La place de la République. Années 1930.
© CAP/Roger-Viollet



→ Les socles en bronze des porte oriflammes de la place de la République entreposés à Ivry-sur-Seine dans les ateliers de la DAC.

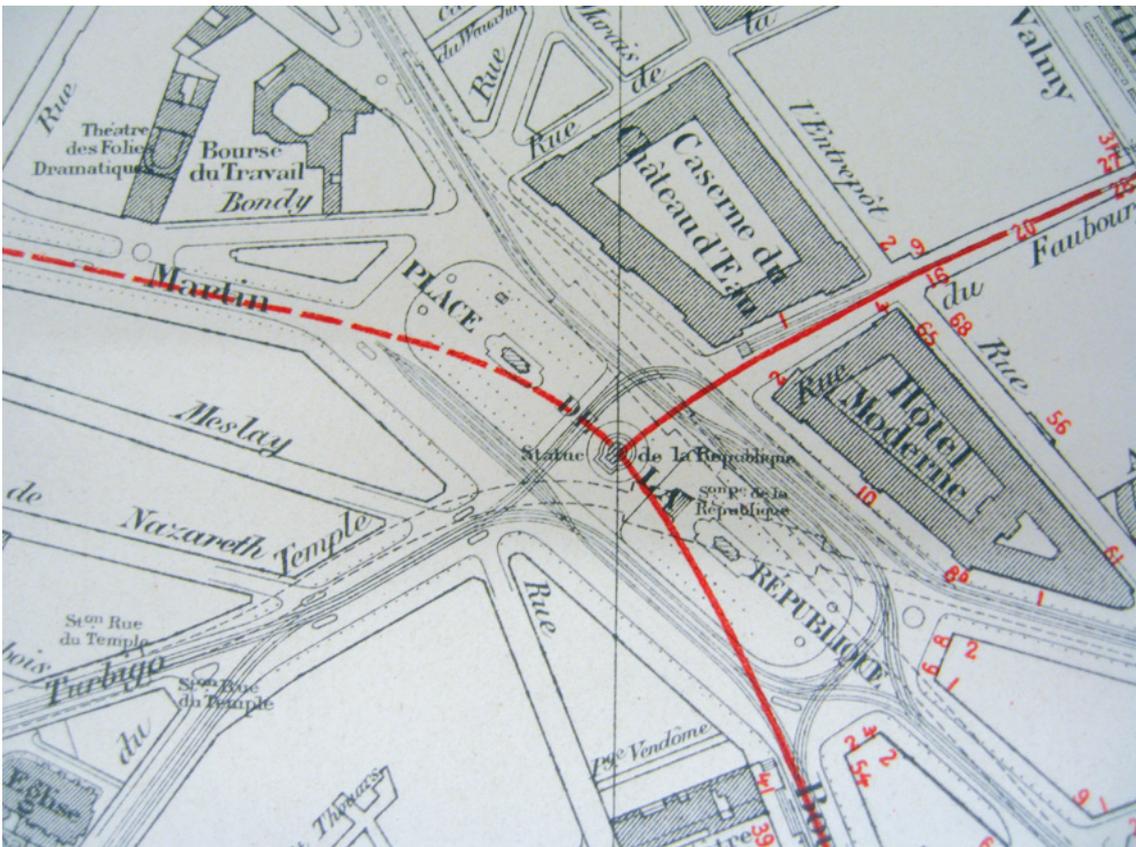




Place de la République
Diagnostic



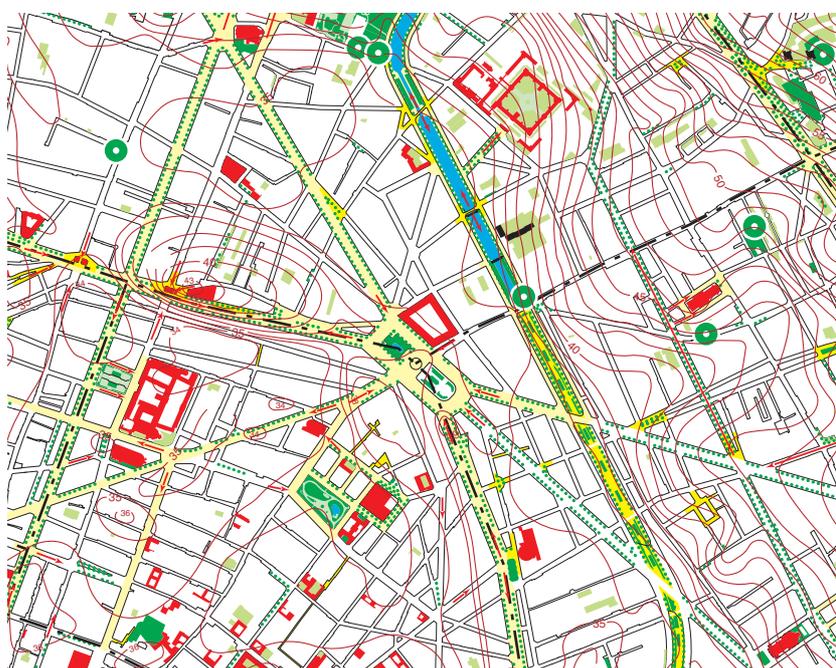
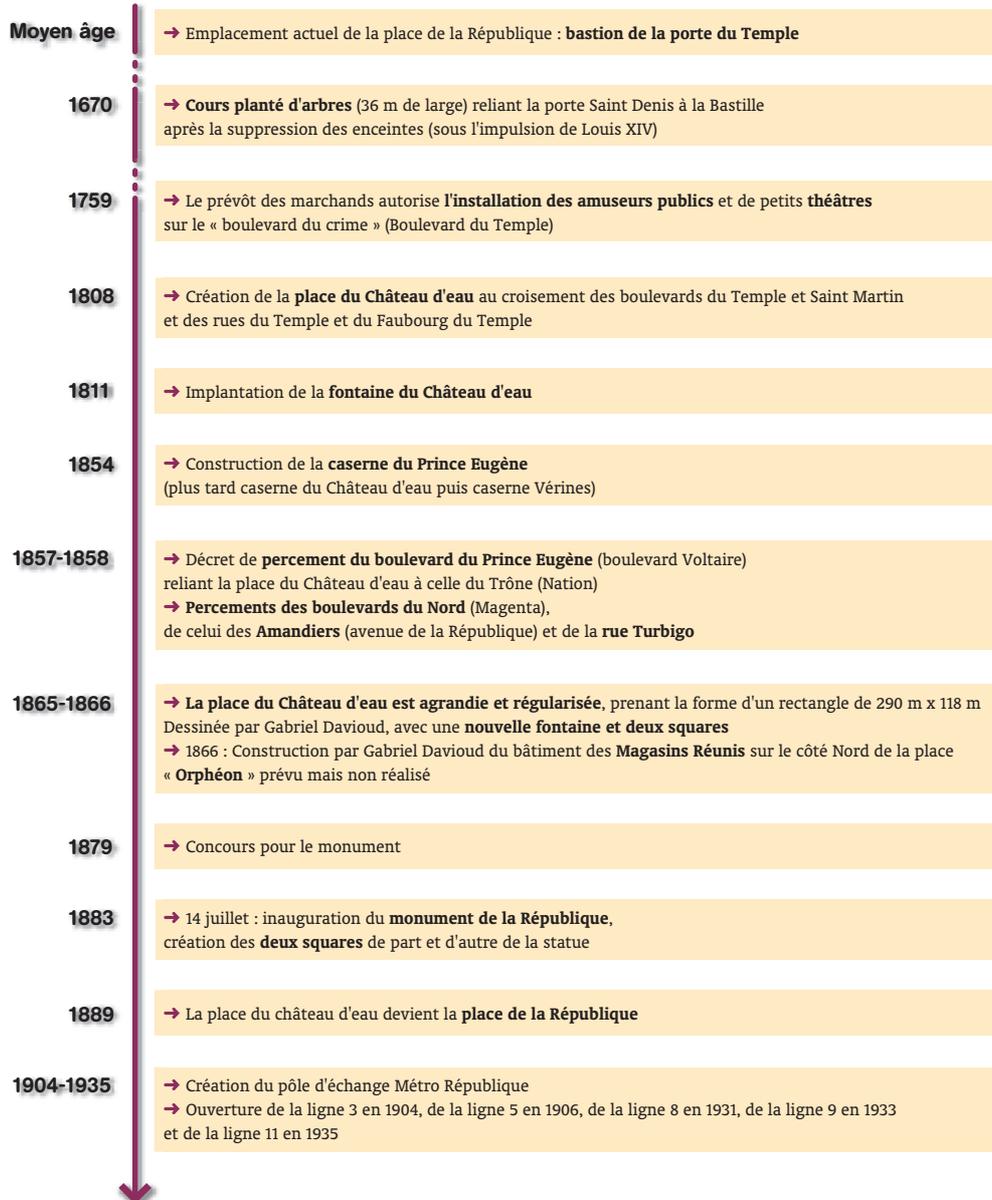
→ Source : Musée Carnavalet, Paris



→ Ville de Paris



● **Résumé Chronologique des différentes étapes de transformation de la place**



→ La place de la République, éléments du paysage actuel

LES PAYSAGES

Formes structurantes

- tracés structurants
- espaces singuliers
- perspectives et échappées
- bâtiments de 13 étages et plus (IGH)
- Seine, canaux et plans d'eau

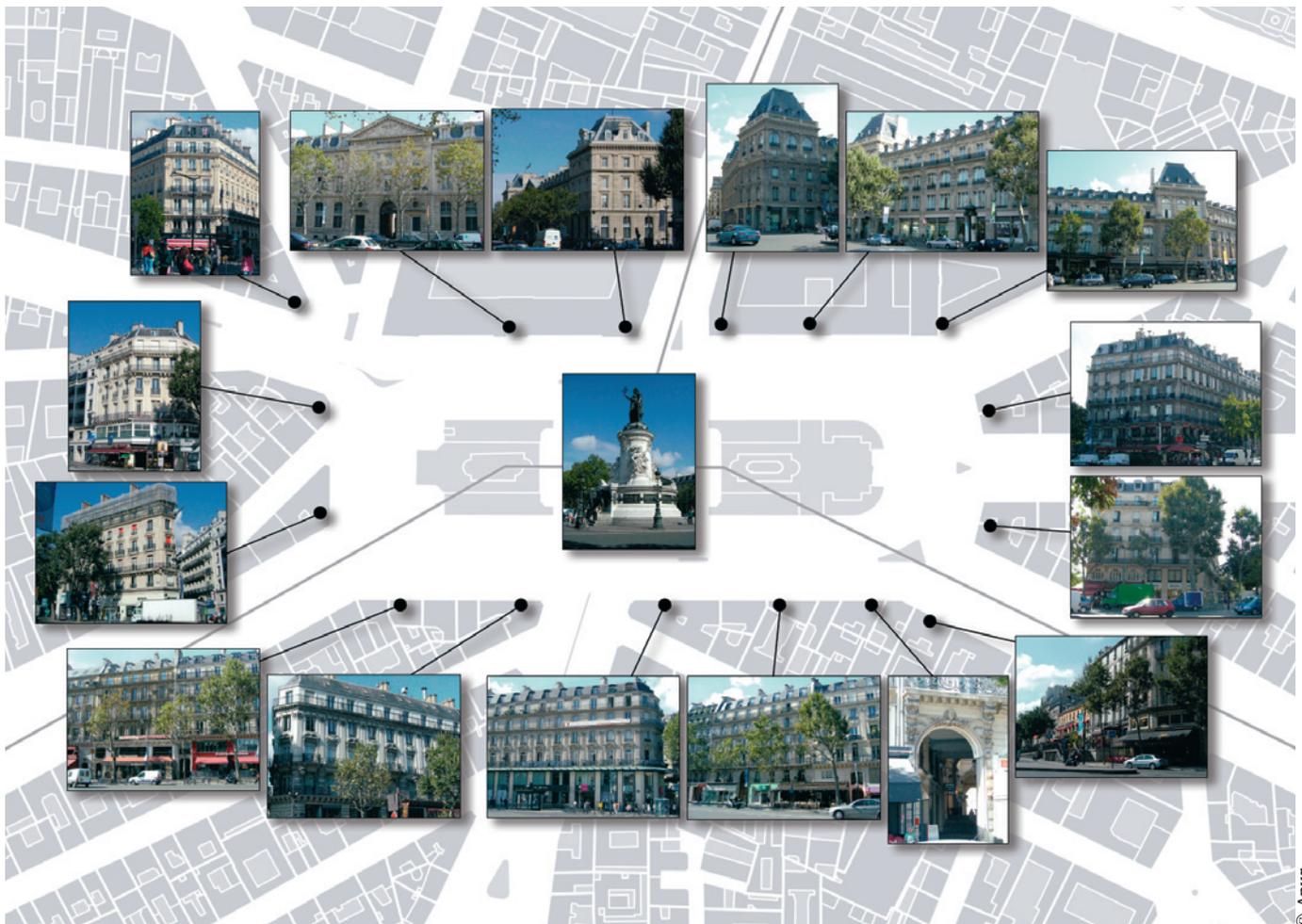
Composants du paysage et de son décor

- édifices remarquables
- plantations d'alignements
- espaces verts publics
- cimetières
- terrains de sport
- murs végétalisés
- espaces et talus des grandes infrastructures
- jardins privés

© Apur



→ Vue aérienne de la Place de la République © ph.guignard@air-images.net





UNE PLACE COMPOSÉE, UN BÂTI ANCIEN DE GRANDE QUALITÉ

● La composition urbaine générale

La place de la République est un grand rectangle de 280 m de longueur pour 120 m de largeur, à la rencontre de sept grands axes de composition urbaine. Les deux squares créent un axe de symétrie sur la place, mais celui-ci n'est pas exactement dans le prolongement des rues du Temple et du faubourg du Temple. La statue, au centre de la place, est tournée vers le centre de Paris mais n'est pas directement alignée vers la rue du Temple (elle regarde plus au Sud). La zone qui correspond aux anciens faubourgs (10^e et 11^e arrondissements) est en contrebas par rapport au 3^e arrondissement, d'où des trottoirs surélevés le long des boulevards du Temple et Saint Martin.

● Une volumétrie des façades homogène

Les bâtiments qui cadrent la place présentent une grande homogénéité. En effet, ils datent tous de l'époque Haussmanienne, ce qui explique la régularité et l'alignement des percements des façades, l'unité des gabarits et des matériaux. Les immeubles bordant directement la place présentent une hauteur de verticale de 18 m.

● Un grand patrimoine architectural et urbain du XIX^e siècle

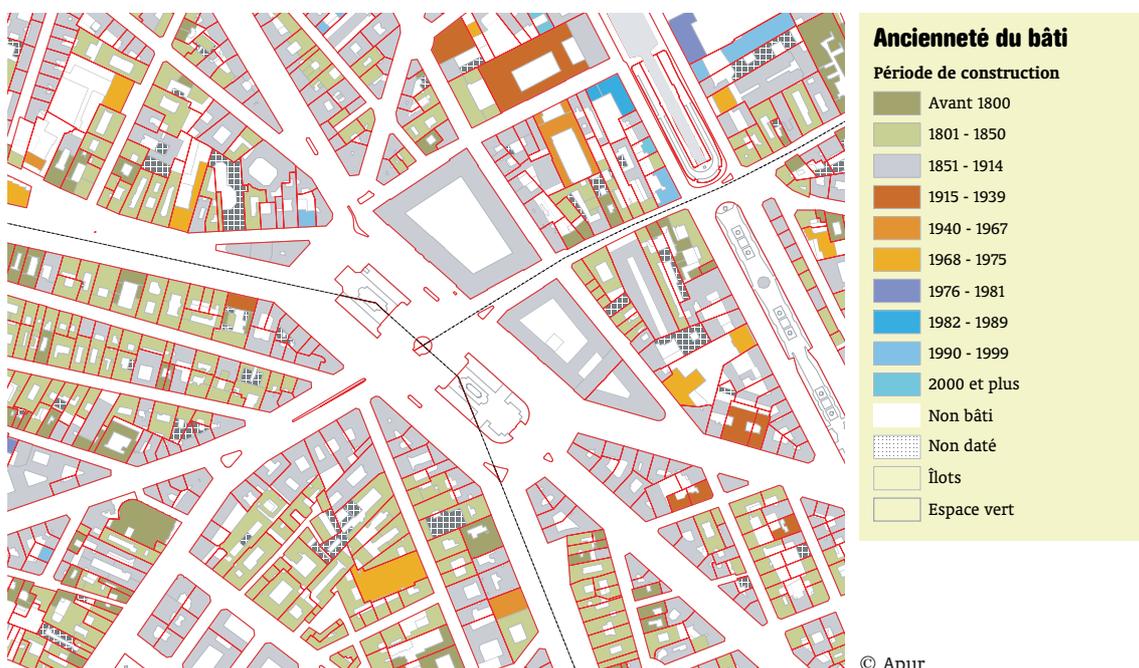
Les deux bâtiments composant la façade Nord de la place, la caserne Vérines et l'immeuble ayant abrité les magasins réunis, présentent une architecture particulière. Ils sont tous deux dotés d'un front central à l'emplacement de l'accès principal et de tourelles d'angle à l'extrémité de chaque édifice. Ainsi apparaît un effet de symétrie et de porte entre les deux bâtiments, de part et d'autre de la rue du Faubourg du Temple. Ces deux constructions sont d'ailleurs des bâtiments protégés au titre de la protection des formes urbaines et du patrimoine architectural de la ville de Paris.

Les bâtiments de la façade Sud sont plus discrets mais présentent également quelques particularités par rapport aux autres bâtiments de la place, comme la décoration des pans verticaux non percés par des pilastres corinthiens.

Quelques éléments de la place bénéficient d'une protection particulière, comme le passage Vendôme, passage piétonnier sous porche, qui fait l'objet d'un arrêté d'inscription au titre des monuments historiques. La sortie de métro de Guimard du square nord-ouest fait elle aussi l'objet du même type d'arrêté.

Plus en retrait de la place, d'autres éléments font également l'objet d'une protection particulière en tant que monuments historiques :

- l'accès à la station de métro Temple, rue du Temple,
- 180 rue du Temple : pâtisserie (devanture et décor intérieur),
- 16-18 rue Béranger,
- façades et toitures sur rues des immeubles 16 et 18 rue Béranger.





Place de la République Diagnostic

Les bâtiments autour de la place de la République et le long des boulevards Voltaire et Magenta, de l'avenue de la République, de la rue Beaurepaire ainsi qu'à l'extrémité Nord de la rue du Temple ont été construits entre 1861 et 1890 (seule la caserne est plus ancienne, puisque sa construction a débuté en 1854). Cela correspond à la période du percement de nouveaux axes par le baron Haussmann et au réaménagement de la place à cette époque. Le long des boulevards du Temple et Saint Martin les constructions sont plus anciennes, elles datent de 1801-1860, parfois d'avant 1800. Il en est de même pour la rue du Faubourg du Temple, qui comme les deux anciens boulevards, était un axe utilisé avant le remembrement de l'ancienne place du Château d'Eau.



→ La Caserne Vérois © Apur



→ Les anciens magasins réunis aujourd'hui «Habitat» © Apur



→ Angle rue du Temple © Apur



→ Passage Vendôme

© Mairie de Paris / DVD / C. Belin



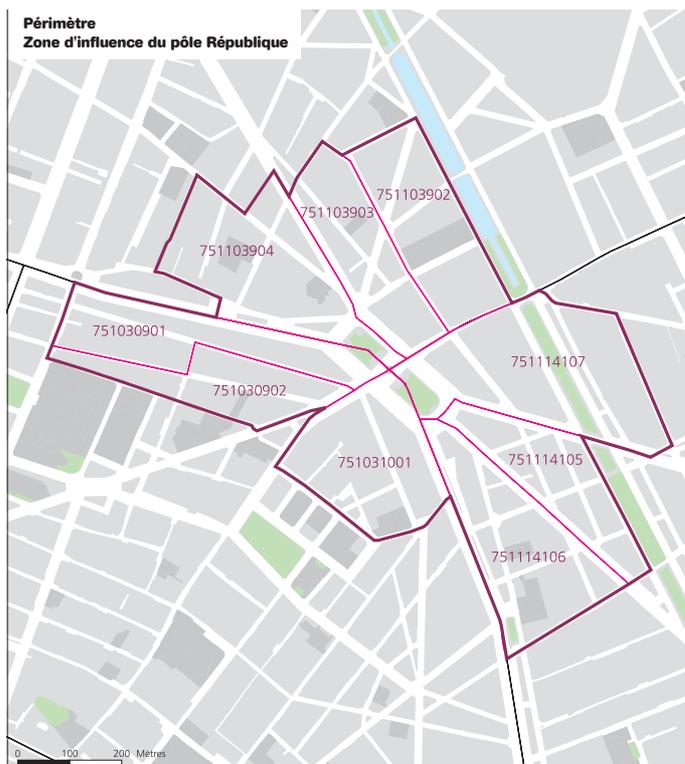


**Place de la République
Diagnostic**



B • Analyse sociale et économique

Afin d'étudier le volet social et économique, un périmètre délimité par les IRIS⁴ proches de la place a été défini.



UNE POPULATION MÉLANGÉE

● Densités de population

Bien que la place de la République soit au carrefour de trois arrondissements à la densité de population importante, cette dernière est modérée dans les environs de la place pour Paris. La quasi-totalité des îlots jouxtant la place ont en effet une densité de moins de 200 à 600 habitants à l'hectare en 1999⁵. La densité de population est cependant plus importante au Sud Est de la place, entre les boulevards Voltaire et du Temple. Cette zone correspond à une partie du 11^e arrondissement, qui est lui-même l'arrondissement le plus densément peuplé de la capitale. On retrouve également une zone d'assez forte densité au Nord Ouest de la place, entre les rues du Château d'Eau et Beaurepaire.

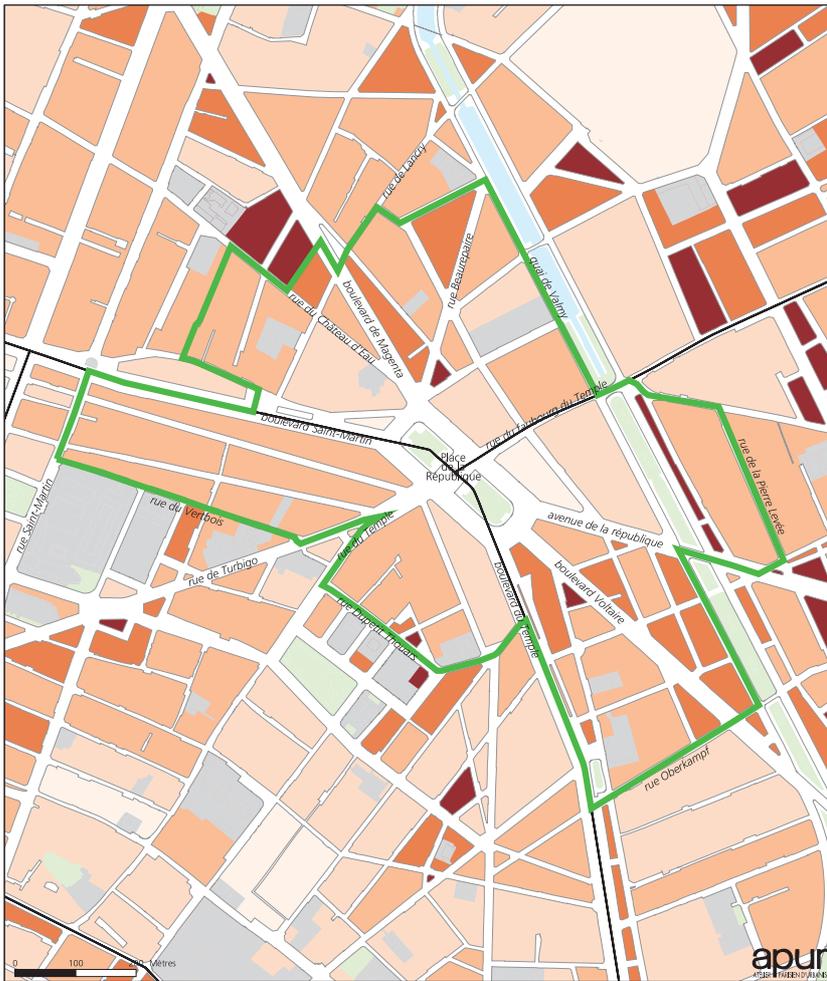
On peut noter la particularité de deux îlots : d'une part celui où étaient situés les Magasins Réunis, qui, de part sa fonction commerciale, ne compte que très peu d'habitants. D'autre part la Caserne Vérines a, elle, une fonction essentiellement résidentielle puisqu'elle accueille plus d'une centaine de familles de gardes républicains. Les alentours de la place de la République et du boulevard Saint-Martin côté 3^e arrondissement ont connu une augmentation de population comprise entre 10 et 20 % entre 1990 et 1999 (alors que durant la même période le 3^e arrondissement a globalement perdu des habitants).

4. Les IRIS sont selon la définition de l'INSEE des Îlots Regroupés pour l'Information Statistique ; ils forment un "petit quartier", qui se définit comme un ensemble d'îlots contigus dont la population se situe entre 1 800 et 5 000 habitants ; ils sont homogènes quant au type d'habitat.

5. Le dernier recensement ne fournit de données sur la population que sur les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e arrondissements réunis.



**Place de la République
Diagnostic**



Zone d'influence du pôle République

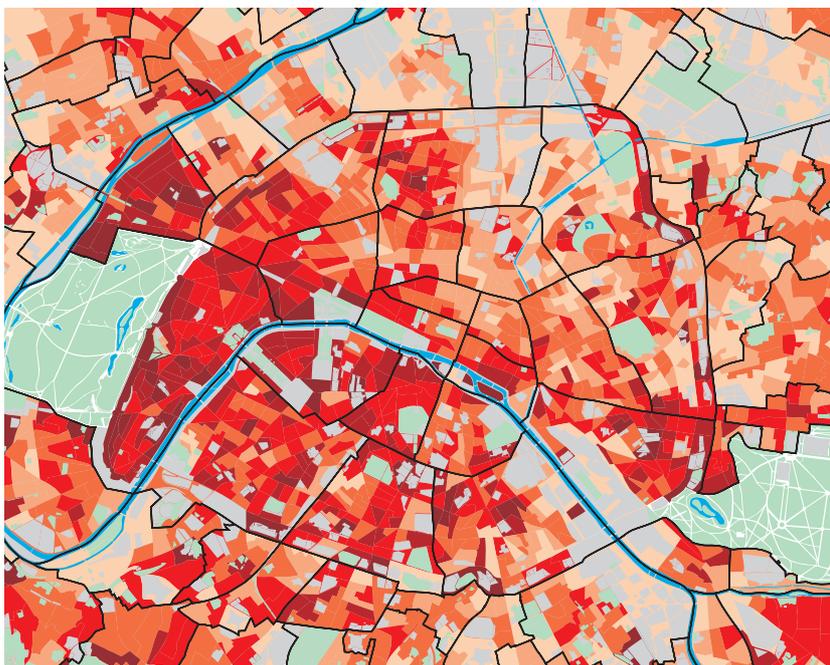
Densité nette de population - 1999

Nombre d'habitants à l'hectare
(rapporté à la surface de l'îlot
hors équipement et espace vert)

- plus de 1 000
- de 750 à 1 000
- de 500 à 750
- de 250 à 500
- moins de 250

Moyenne Paris = 529

Les îlots de moins de 10 habitants apparaissent en blanc.
Source : Recensement de la Population - 1999 (Insee)



**ÂGE MOYEN
DE LA POPULATION**

- plus de 44 ans
- de 42 à 44 ans
- de 40 à 42 ans
- de 38 à 40 ans
- de 36 à 38 ans
- moins de 36 ans

Moyenne Paris = 39,5 ans
Petite couronne hors Paris = 36,7 ans

Les IRIS de moins de 20 habitants
ainsi que les principaux équipements
apparaissent en gris.

Source : Recensement de la Population
1999 - Insee



● Structure de la population

La population aux alentours de la place de la République est un peu plus jeune qu'à Paris. Dans les trois arrondissements, la structure par âge de la population des ménages en 2004 est marquée par une plus forte représentation des personnes de 20 à 39 ans que la moyenne parisienne.

Le quartier des Arts et Métiers présente une population en moyenne plus jeune (entre 36 et 38 ans) que celle du troisième arrondissement. On retrouve cette même moyenne d'âge dans le quartier de la Porte Saint Martin (10e). À l'Est de la place, entre le boulevard du Temple et la rue du Faubourg du Temple, la population est légèrement plus âgée (entre 38 et 40 ans).

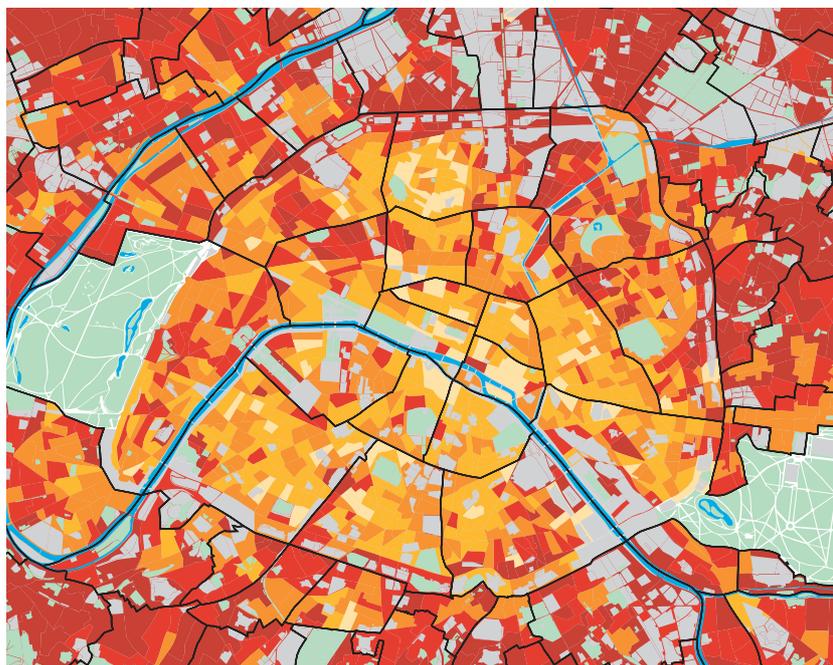
À l'inverse, les plus de 60 ans sont moins nombreux que la moyenne parisienne.

La taille moyenne des ménages est globalement peu élevée dans les 3e, 10e et 11e arrondissements, et a tendance à baisser. Cependant, la situation n'est pas uniforme aux abords directs de la place. Entre le boulevard Saint Martin et la rue du Faubourg du Temple (10e) la taille des ménages est importante, on compte en moyenne de 2 à 2,2 personnes par ménage alors que la moyenne parisienne est de 1,87. On dénombre par contre seulement 1,6 à 1,8 personne par ménage à l'Est de la place (11e) entre le boulevard du Temple et la rue du Faubourg du Temple. On peut cependant noter la situation particulière de la caserne Vérines, qui abrite beaucoup de familles. Au Sud de la place enfin, la taille des ménages est moyenne et se situe entre 1,8 et 2, sauf aux alentours des rues du Meslay, de Notre Dame de Nazareth où elle est très faible : moins de 1,6 personne par ménage.

La diversité d'origine nationale de la population est en moyenne plus importante dans les trois arrondissements bordant la place qu'à Paris. La part de la population étrangère par rapport à la population totale est de 18,3 % dans le 3e, 17,2 % dans le 10e et de 16,5 % dans le 11e, contre 14,5 % à Paris. Au Sud et à l'Est du 10e arrondissement, cette part atteint jusqu'à 19 %.

Le nord du 3e arrondissement ainsi que le sud du 10e arrondissement présentent une population asiatique importante, liée notamment au commerce de gros de textile, habillement et maroquinerie. Au sud-est de la place de la République, dans le 11e arrondissement, la répartition de la population étrangère est proche de celle de la moyenne parisienne, alors que plus au nord de l'arrondissement on trouve une population maghrébine importante.

La part des personnes non diplômées ou ayant un diplôme inférieur au baccalauréat est importante au sud-est de la place entre la rue du Temple et la rue Charlot.



TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES

Nombre de personnes par ménage

| |
|----------------|
| ■ plus de 2,2 |
| ■ de 2 à 2,2 |
| ■ de 1,8 à 2 |
| ■ de 1,6 à 1,8 |
| ■ moins de 1,6 |

Moyenne Paris = 1,9

Petite couronne hors Paris = 2,4

Les IRIS de moins de 20 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris.

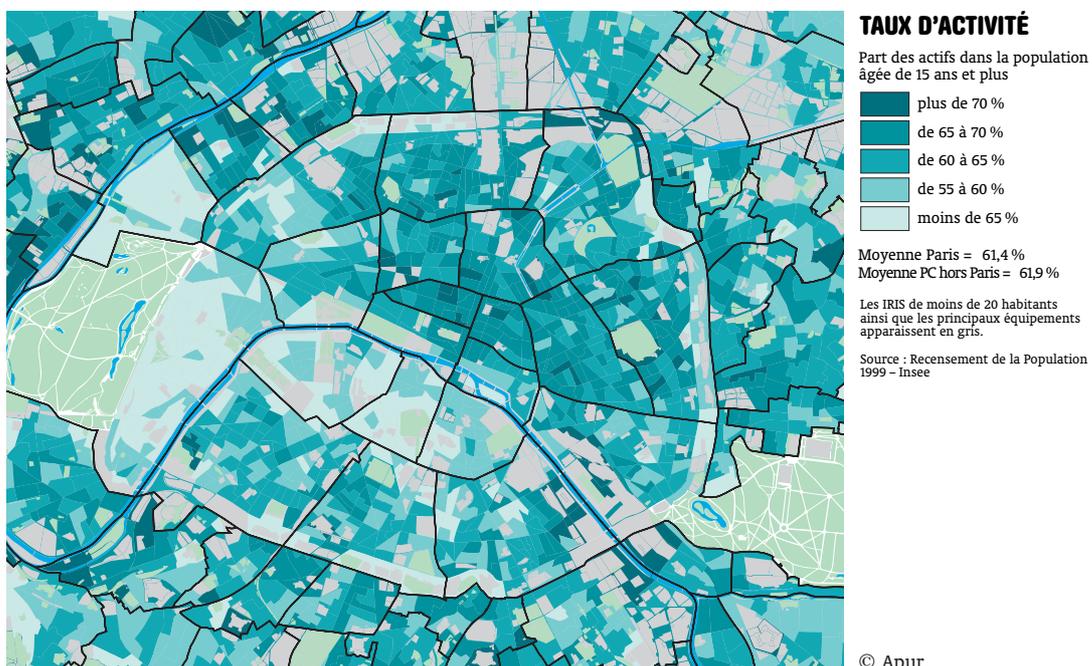
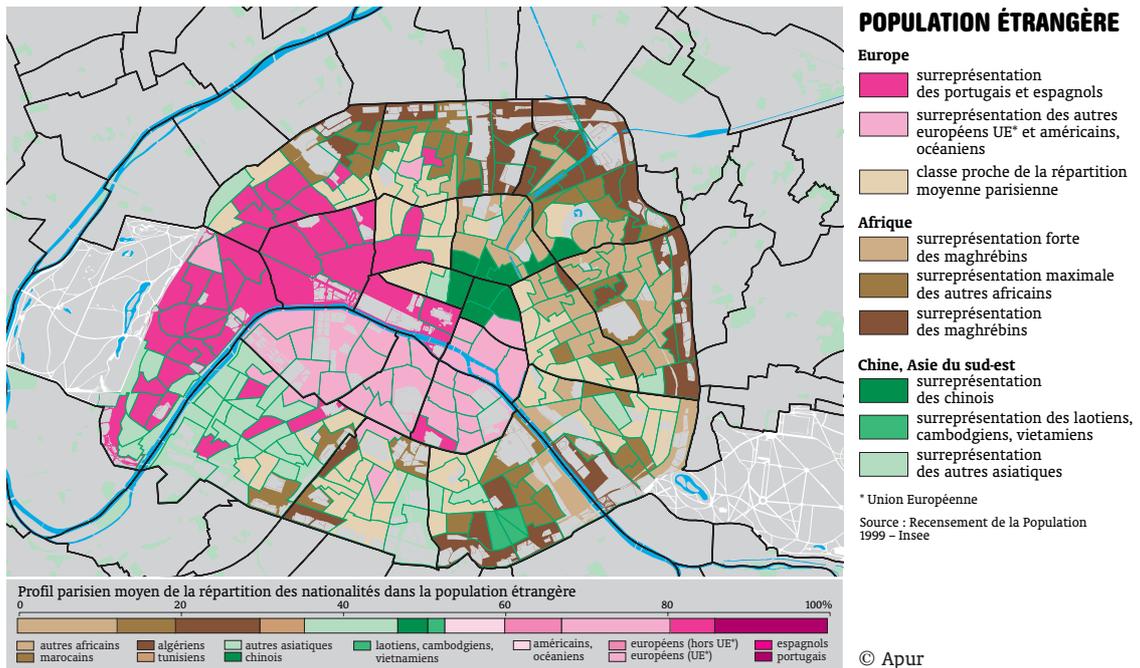
Source : Recensement de la Population 1999 - Insee

© Apur



Le taux d'activité aux abords de la place est assez important, supérieur à la moyenne parisienne. Le secteur situé à l'est du Conservatoire des Arts et Métiers, entre la rue Vaucanson et la rue du Temple, présente même un taux d'activité de sa population résidente supérieur à 70 %. La proportion d'actifs ayant un emploi et travaillant dans leur arrondissement est globalement proche de celle de Paris (32 %), à l'exception du 11^e arrondissement où les actifs sont plus nombreux à travailler dans un autre arrondissement ou en île de France hors Paris.

La plupart des îlots jouxtant la place présentent une occupation mixte de catégories socioprofessionnelles. En 1990, les franges des boulevards Saint-Martin, de la place de la République dans le 3^e et de la rue de Turbigo accueillait une majorité d'employés et d'ouvriers. En 1999, celles-ci présentent cependant davantage de mixité sociale. La part des ouvriers dans le 10^e (15,8 % des actifs) se situe nettement au-delà de la moyenne parisienne (10 %), mais les groupes d'îlots aux abords de la République présentent eux une absence de dominante. Un peu plus éloignés de la place, les secteurs situés entre la rue Vaucanson et la rue du Temple ainsi qu'entre la rue du

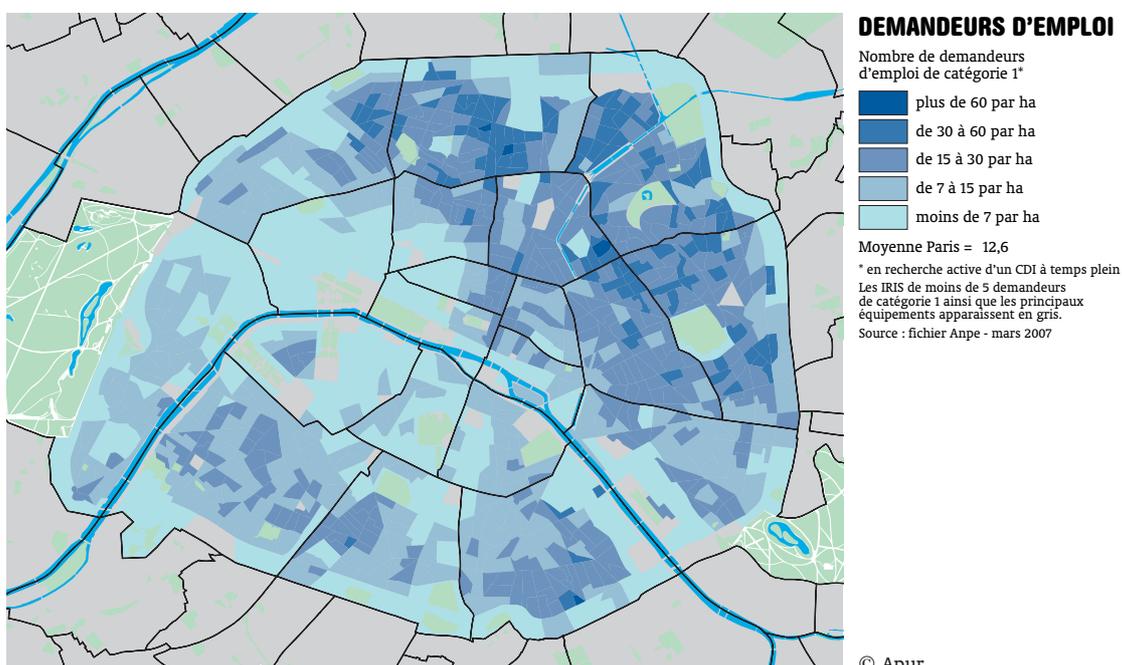
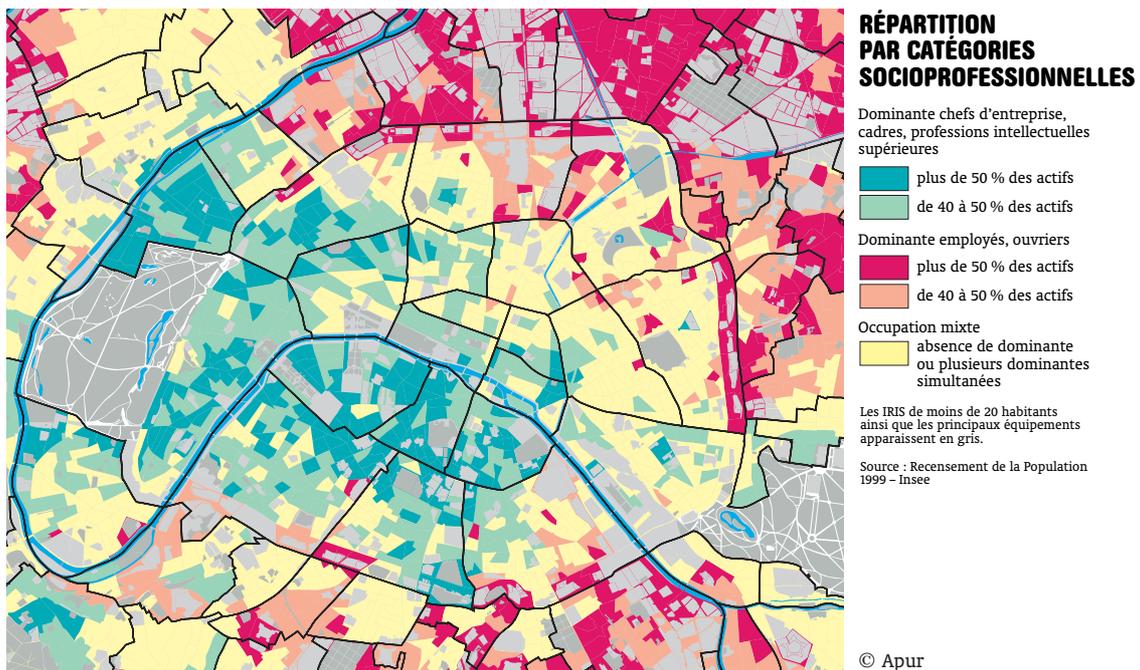


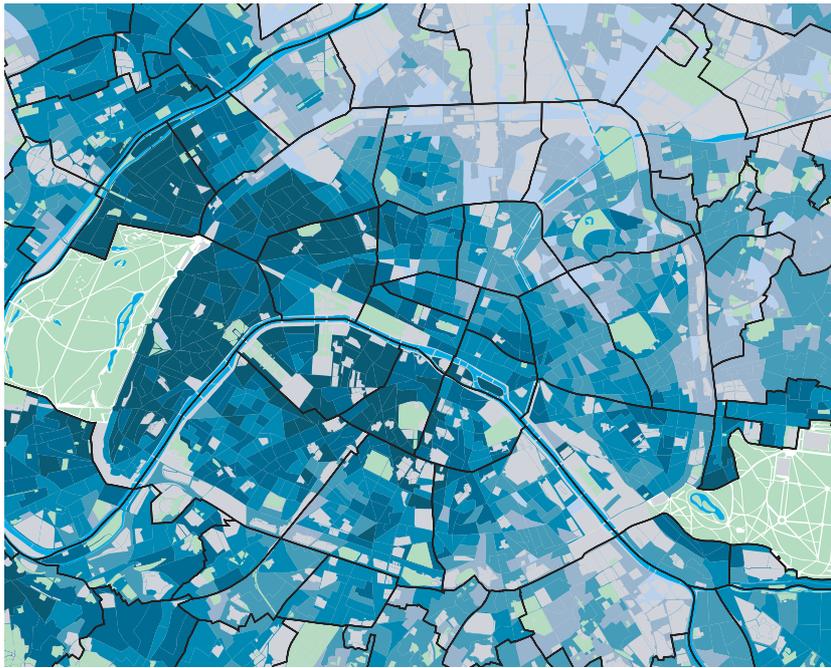


Faubourg du Temple et le canal Saint Martin, au-dessus de la caserne Vérines, sont caractérisés par une dominante de chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures (40 à 50 % des actifs).

Le nombre de demandeurs d'emplois de catégorie 1 par hectare varie entre 15 et 30 autour de la place de la République, ce qui est plus élevé que la moyenne parisienne (12,9). L'estimation du taux de chômage par Insee au 31 décembre 2005 montre par ailleurs un taux voisin de celui de Paris dans le 3^e arrondissement (10 %), mais des taux plus élevés pour les 10^e et 11^e arrondissements (respectivement 12 et 11 %).

Le revenu médian aux abords de la place varie entre 15 000 et 25 000 euros par unité de consommation (en moyenne 20 150 euros pour Paris), mais on peut distinguer deux grandes zones séparées par un axe vertical Nord/Sud (le long du boulevard du Temple et de la rue Toudic) : à l'Ouest de la place le revenu médian est compris entre 15 000 et 20 000 euros, tandis qu'à l'Est il varie entre 20 000 et 25 000 euros.





REVENU MÉDIAN

Par Unité de Consommation*



Moyenne Paris = 20 150 €
Moyenne PC hors Paris = 17 650 €

* L'UC est un indice prenant en compte la composition du ménage familial.
 • 1 UC pour le 1^{er} adulte du ménage
 • 0,5 UC pour le 2^e adulte
 • 0,3 UC pour un enfant de moins de 14 ans

Les IRIS de moins de 200 habitants ainsi que les principaux équipements apparaissent en gris

Source : Revenus fiscaux des ménages 2002 (Insee-DGI)

© Apur

● Modes de déplacements de la population

Les ménages sont très peu équipés en voiture puisque près de 66 % n'ont pas de voiture contre 55,5 % pour l'ensemble de Paris.

Pour se rendre à leur travail, les résidents des abords de la place utilisent majoritairement les transports en commun (plus de 55 %).

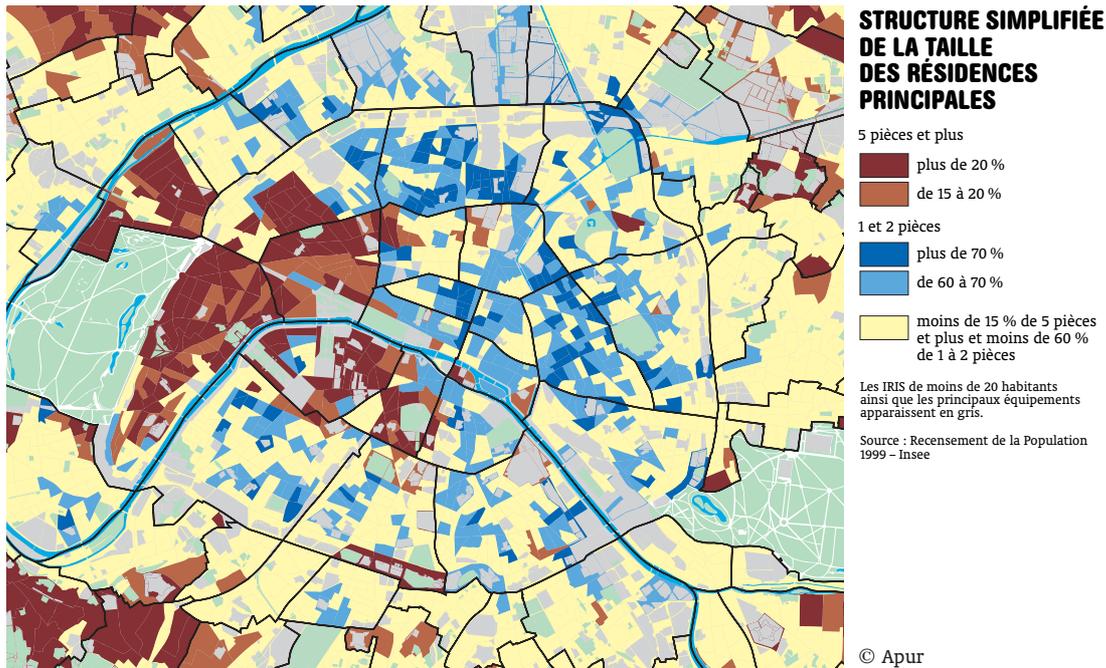
DES LOGEMENTS À DOMINANTE PRIVÉE, PEU DE LOGEMENTS SOCIAUX

● Taille des logements

Les logements dans les Iris autour de la place de la République comportent souvent un petit nombre de pièces, notamment au sud dans le 3^e arrondissement et entre l'avenue de la République et la rue du faubourg du Temple dans le 11^e arrondissement, où 60 à 70 % des résidences principales comportent entre 1 et 2 pièces (la moyenne parisienne se situe à 56 %). Cependant, les logements donnant directement sur la place de la République ont une surface habitable moyenne importante, comme le montre le tableau suivant :

| Localisation | Nombre de logements | Surface habitable moyenne par logement |
|--|---------------------|--|
| Caserne Vérines | 136 | 108 |
| Ilot Est (anciens magasins réunis) | - | - |
| Ilot Est (mitoyen des anciens magasins réunis) | 25 | 69 |
| Avenue de la République → boulevard du Temple | 56 | 71 |
| Boulevard du Temple → rue du Temple | 48 | 86 |
| Rue du Temple → Boulevard Saint Martin | 29 | 57 |
| Boulevard Saint Martin → Boulevard Magenta | 23 | 70 |

Source : SVP Apur



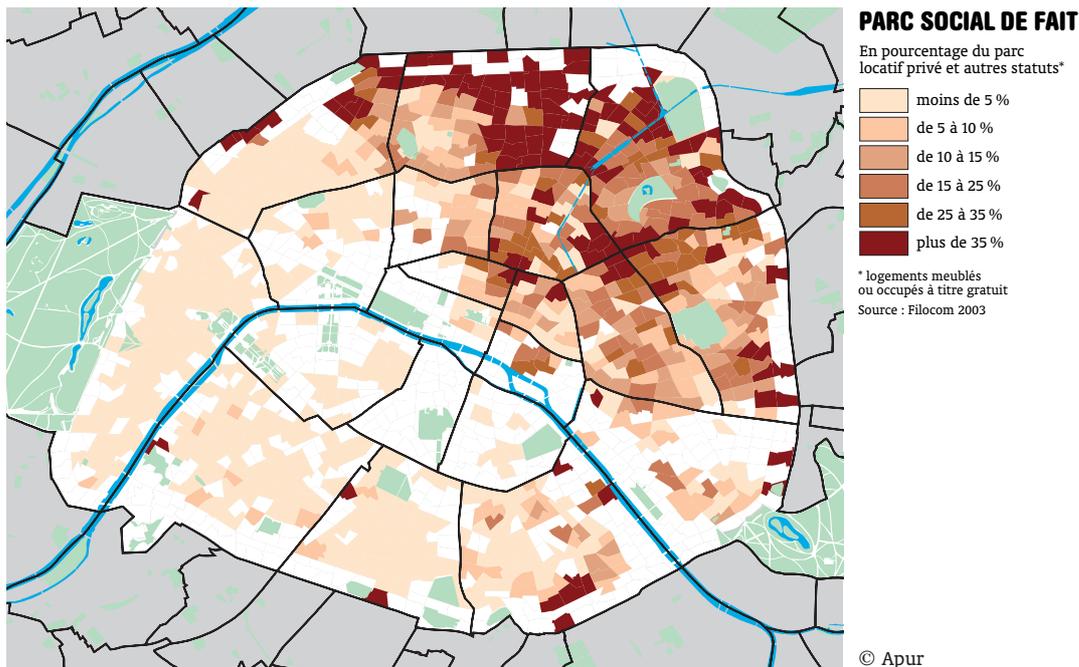
● Caractéristiques du logement

Le parc de logements est assez ancien, puisque les bâtiments autour de la place de la République et le long des boulevards Voltaire et Magenta, de l'avenue de la République, de la rue Beaurepaire ainsi qu'à l'extrémité Nord de la rue du Temple ont été construits entre 1861 et 1890. Ainsi, près de 90 % des résidences principales ont été construites avant 1915 alors que la moyenne parisienne se situe à 46 %.

Si le niveau de confort des logements dans le 3^e arrondissement s'est nettement amélioré, des poches de logements anciens moins confortables subsistent au nord ouest et notamment aux alentours du Conservatoire des Arts et Métiers ainsi qu'en bordure des rues de Turbigo et du Temple. Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat existe sur le secteur Arts et Métiers. Dans le 10^e arrondissement, bien qu'il ait diminué presque de moitié depuis 1990, le taux d'inconfort⁶ atteint 14 % en 1999, ce qui est un des taux les plus élevés de la capitale (moyenne parisienne : 10 %). L'inconfort des logements anciens est particulièrement important dans la partie sud du quartier de l'hôpital Saint-Louis ainsi qu'au sud du quartier Porte Saint Martin. D'autre part, le sud du 10^e arrondissement est inscrit dans le quartier politique de la ville Porte Saint Martin, porte Saint-Denis. Dans le 11^e arrondissement enfin, quelques poches d'insalubrité persistent, mais elles sont plutôt situées au nord ouest.

Les effectifs en logements sociaux sont très modestes aux abords de la place de la République, bien que quelques créations aient eu lieu entre 2001 et 2006 au sud du boulevard du Temple. Les locataires HLM représentent 2,6 % du total des résidences principales alors la moyenne parisienne se situe à 16,7 %. Cependant, la part du « parc social de fait » dans le parc locatif privé est importante dans les 10^e et 11^e arrondissements ainsi que dans le 3^e aux abords des rues de Meslay, Notre-Dame de Nazareth, de la partie nord de la rue Saint-Martin, à proximité des boulevards Saint-Denis et Saint-Martin, mais également aux abords de la place de la République, et des rues du Temple et Béranger.

6. Résidences principales ne possédant pas les éléments de confort (WC intérieurs, baignoire, douche)



Il existe dans le 3^e arrondissement une forte part de logements vacants (17 % pour 10 % à Paris), de résidences secondaires (3,5 %) et de logements occasionnels (3,6 %). Toutefois, ce nombre est considéré comme surestimé car il englobe probablement des locaux d'activités ou d'entreposage. Ceux-ci sont proportionnellement plus nombreux sur certains grands axes comme le boulevard du Temple, la place de la République et la rue de Turbigo.

UN NOMBRE IMPORTANT D'EMPLOIS

La place de la République se situe au carrefour de trois arrondissements où l'emploi salarié a diminué en une génération, entre 1978 et 2000. Cette baisse est encore plus marquée dans le 3^e arrondissement, qui a vu l'emploi salarié baisser de 42 % (-14,3 % en moyenne à Paris). La baisse est par contre plus modérée dans les 10^e et 11^e arrondissements (respectivement -13,4 % et -21,3 %), où l'emploi salarié a de plus de nouveau légèrement augmenté à partir du milieu des années 1990. En 2000, le taux d'emploi des 3^e et 10^e arrondissements était respectivement de 1,47 et 1,4 emploi pour un résident actif, soit un taux proche de la moyenne parisienne (1,42), alors que celui du 11^e arrondissement n'est que de 0,80 emploi pour un résident actif.

La densité d'emploi reste assez forte aux alentours de la place de la République. Dans les iris proches de la place, elle varie généralement entre 200 et plus de 500 emplois salariés à l'hectare (285 emplois à l'hectare en moyenne à Paris). Elle est particulièrement forte (plus de 500) entre l'avenue de la République et rue du Faubourg du Temple, qui est une zone à vocation clairement commerciale. Elle est également très importante entre les rues Dupetit Thouars et Bérangerou entre le boulevard Magenta et le boulevard Saint Martin.

Au sud ouest de la place, les activités emblématiques des quartiers sont celles de fabrication et de commerce de gros du textile, de l'habillement et la chaussure, autour de la rue Notre Dame de Nazareth, le cuir et la bijouterie entre les rues du Temple et Turbigo. Aux abords de la place de la République se concentrent également des emplois de l'immobilier et des services aux entreprises. Le long de la rue du Château d'eau se trouvent de nombreuses sociétés d'intérim. Enfin, les abords directs de la place sont eux occupés en grande partie par la restauration et l'hôtellerie.

La densité humaine, qui prend en compte à la fois la population résidente et les salariés de l'arrondissement, est dans la moyenne parisienne aux alentours de la place (la population et l'emploi à l'hectare représentent de 500 à 1400 personnes selon les îlots). Au sud ouest de la place, entre la rue du Temple et le boulevard Saint Martin, cette densité est cependant plus importante (de 800 à 1100), de même que dans la zone située entre la rue du Faubourg du Temple et le boulevard du Temple (de 800 à 2500).

La densité humaine autour de la place de la République est donc intermédiaire entre celle, très importante, des arrondissements centraux de la rive droite (1^{er} et 2^e) et celle des quartiers plus périphériques de l'Est et du Nord Est.

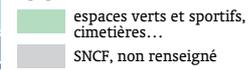


DENSITÉ D'EMPLOI SALARIÉ

Emploi salarié à l'hectare



Équipements



Sources : Ilots et équipements Apur
Bâtiments: BD TOPO (R) PAYS Copyright IGN
CLAP* 2004 - Traitement Apur

* CLAP (Connaissance Localisée de l'Appareil Productif) est un système d'information de l'Insee alimenté par différentes sources dont l'objectif premier est de fournir des statistiques localisées, par activité, notamment sur l'emploi...

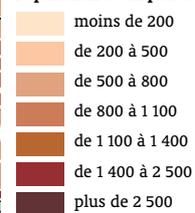
© Apur



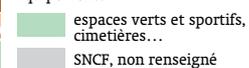
DENSITÉ HUMAINE 1999-2004

Densité cumulée population 1999 et d'emplois salariés 2004 (CLAP*)

Population et emploi à l'hectare



Équipements



Source : Ilots et équipements Apur
Bâtiments: BD TOPO (R) PAYS Copyright IGN
Recensement de la population 1999 (Insee)
CLAP* 2004 - Traitement Apur

* CLAP (Connaissance Localisée de l'Appareil Productif) est un système d'information de l'Insee alimenté par différentes sources dont l'objectif premier est de fournir des statistiques localisées, par activité, notamment sur l'emploi...

© Apur



UNE ACTIVITÉ COMMERCIALE VARIÉE

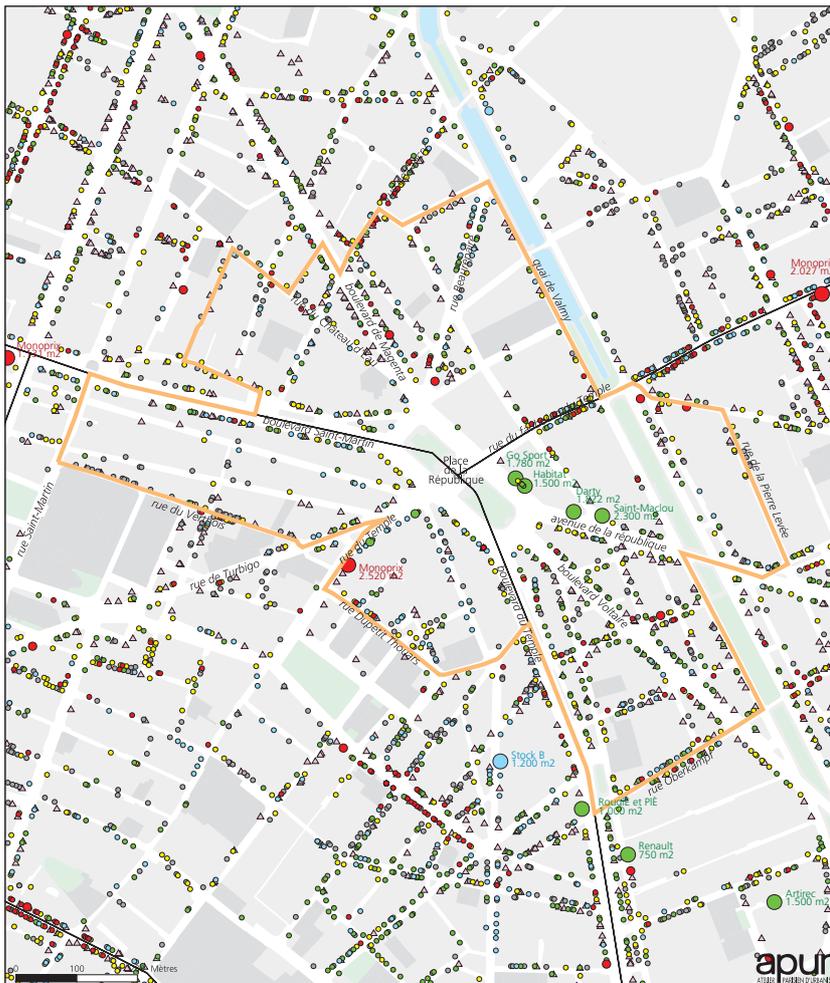
● Dans les environs de la place, une forte activité commerciale

Au sud ouest de la place, se trouvent de très nombreux commerces de gros, semi gros ou détail de vêtements et de chaussures, concentrés autour des rues Meslay et Nazareth. Cette zone de commerce de gros se prolonge au-delà du 3^e arrondissement vers le 2^e arrondissement, jusque-là rue Réaumur au Sud et la rue du Sentier à l'Ouest. Entre les boulevards Saint Martin et Magenta, on trouve également beaucoup de commerces de gros, jusqu'au Boulevard de Sébastopol.

Au nord, la rue du Faubourg du Temple concentre de nombreux établissements de toutes natures à partir de son intersection avec la rue Toudic (après la caserne).

En ce qui concerne les environs sud-est de la place, dans le 11^e arrondissement, les commerces de petite et moyenne taille sont particulièrement concentrés dans le triangle formé par l'avenue de la République, le boulevard du Temple et la rue Oberkampf.

Les commerces de proximité ne se trouvent pas sur la place mais plus à l'intérieur des quartiers, rue du faubourg du Temple, rue Jean-Pierre Timbaud, rue du Temple (magasin Monoprix).



Zone d'influence du pôle République

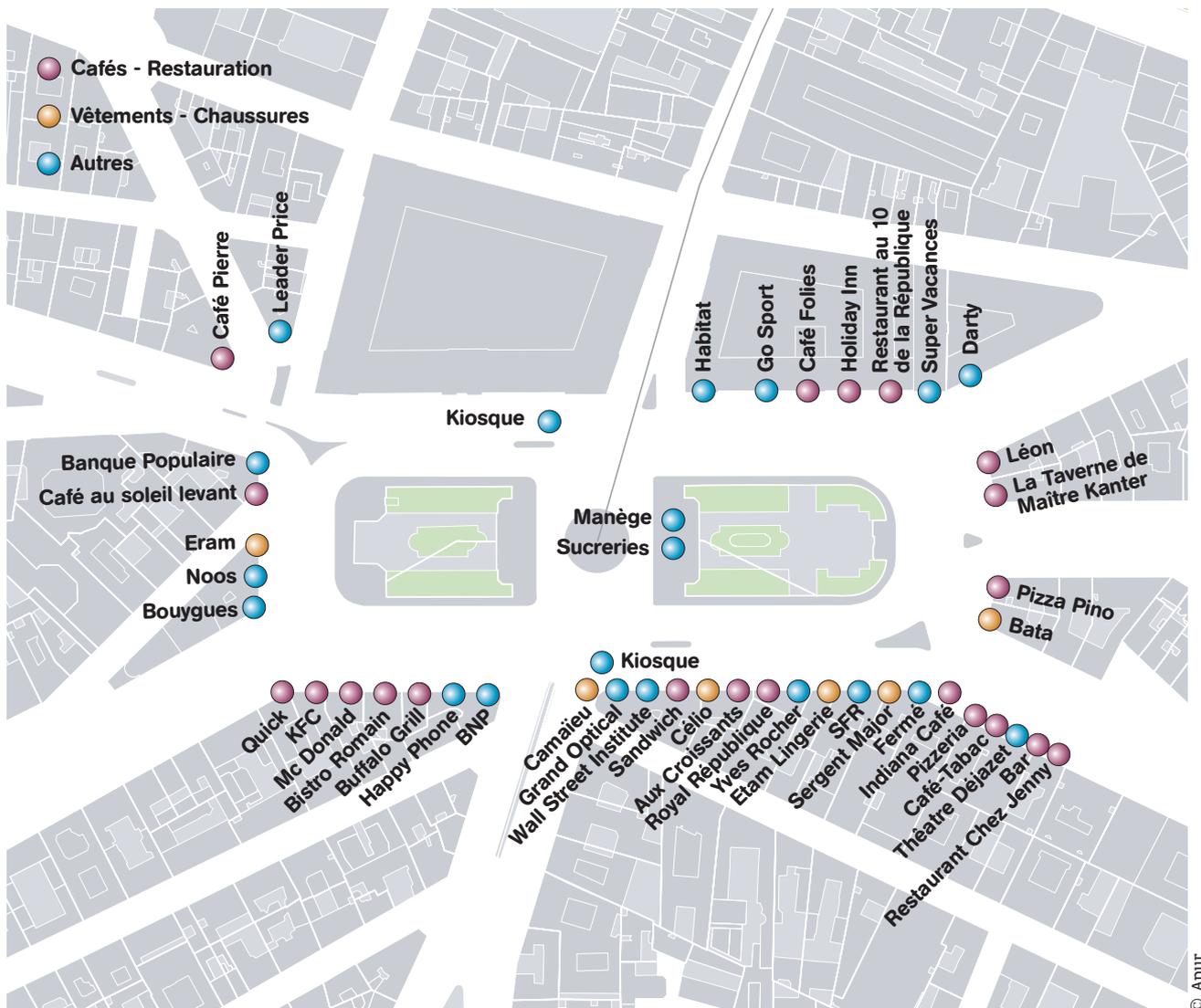
Offre commerciale

- alimentaire
 - équipement de la personne
 - autre commerce non alimentaire
 - café, restaurant
 - local vacant
 - △ service commercial
- de 1 000 à 5 000 m²
○ de 300 à 1 000 m²
○ moins de 300 m²

Source: BDCOM - 2003 et 2005



● Pour les commerces situés directement sur la place, une dominante restaurations, équipements de la maison et de la personne



© Apur

Sur le côté Sud de la place, les commerces sont très concentrés ; il s'agit essentiellement de petits commerces, dont beaucoup sont des cafés (comme à l'angle de la place de la République et du boulevard du Temple) ou des boutiques de restauration rapide. On trouve notamment trois enseignes courantes de restauration rapide : « Quick », « KFC » et « Mc Donald », implantés les uns à côté des autres entre la rue du Temple et le boulevard Saint Martin. Les autres commerces sont variés : Téléphonie, vêtements, cosmétiques, cours de langue ou opticien. Plusieurs petits commerces (Internet, restauration rapide de type sandwiches grecs...) sont également présents dans le passage Vendôme.

On trouve également plusieurs commerces sur la façade Nord de la place, donnant sur le rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment des Magasins Réunis. Il s'agit de commerces de type café, restaurant ou hôtel, à l'exception de trois commerces à la superficie importante que sont les magasins « Habitat », « Go Sport » et « Darty », à l'angle de l'avenue de la République.

Le long de la façade Est de la place, les commerces sont principalement des restaurants (Restaurant « Léon », « La Taverne de Maître Kanter » et « Pizza Pino »), à l'exception du magasin de chaussures « Bata », à l'angle de la place et du boulevard du Temple.

Quelques commerces, variés, sont également présents le long de la façade Ouest (Téléphonie-Télécommunications, Chaussures, café et banque). Enfin, sur le square du sud est de la place on trouve un stand provisoire de nourriture sucrée et une installation foraine (manège).



PEU D'ÉQUIPEMENTS

La place de la République ne dispose pas d'un grand équipement. Gabriel Davoud avait dessiné au XIX^e siècle une grande salle de concert, « l'Orphéon » destinée à magnifier et à achever la perspective créée par la percée du boulevard Voltaire mais l'Orphéon n'a jamais été réalisé. Aujourd'hui, l'animation des grands boulevards ne s'étend plus jusqu'à la place de la République.

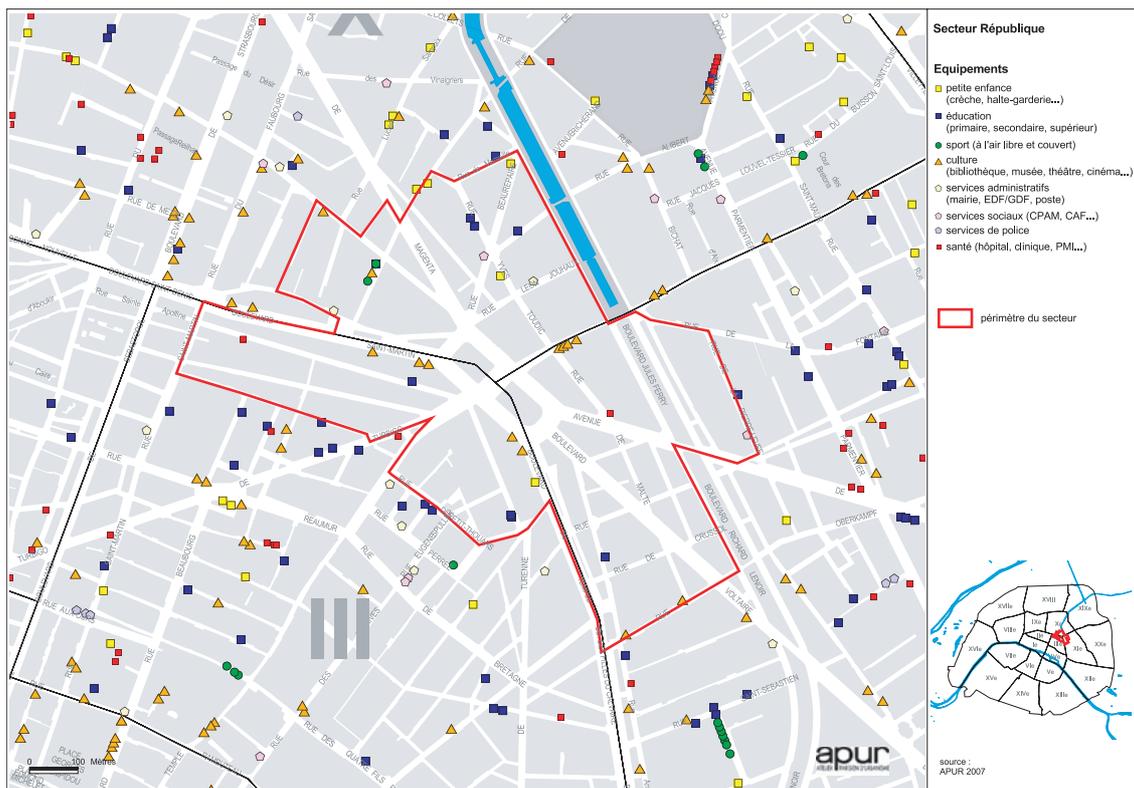
Contrairement aux quartiers alentours, la place n'est pas un but en soi mais plutôt un lieu de passage et de correspondance.

Autour de la place de la République, il n'existe pas d'établissement d'enseignement primaire, secondaire ou supérieur public, pas d'école maternelle ou de centre de la petite enfance (la densité d'enfants de moins de 3 ans est faible), pas de bibliothèque ou médiathèque, pas de gymnase, de piscine, pas de cinéma, peu d'offre culturelle (musée, lieu d'exposition...), pas de curiosité architecturale touristique véritablement mise en valeur, pas de centre administratif, pas de centre de culte.

Les équipements situés à proximité de la place sont :

- le Théâtre du caveau de la République (Boulevard Saint Martin)
- le Théâtre Déjazet, boulevard du Temple
- la Bourse du Travail (3 rue du Château d'Eau et 85 rue Charlot)
- l'Institut supérieur commercial Begue (près de la rue du Temple).

Au final, les particularités de la place susceptibles d'attirer du public autre que local sont donc essentiellement l'offre importante de transports et les possibilités de correspondance ainsi que quelques commerces spécialisés (Habitat, Go Sport, Darty) connus par les parisiens.





DES TRANSFORMATIONS RÉCENTES OU EN COURS DÉVELOPPANT LA FONCTION CULTURELLE DES 3^e, 10^e, ET 11^e ARRONDISSEMENTS

Dans les trois arrondissements bordant la place, plusieurs projets récents ou en cours tendent à consolider leur rôle culturel majeur sans toutefois négliger les services quotidiens aux habitants. On peut citer notamment :

- la réouverture du théâtre de la Gaîté Lyrique en espace de création et de diffusion dédié aux musiques actuelles et à l'art interactif numérique (3^e arrondissement) ;
- la réouverture du Musée de la chasse et de la nature (3^e arrondissement) ;
- la transformation du Carreau du Temple en équipement culturel et sportif (3^e arrondissement) ;
- la restructuration de l'hôpital Saint Lazare (crèche, école, gymnase, équipement culturel) (10^e arrondissement) ;
- la réhabilitation et transformation de l'ancien hôpital Villemin en Maison de l'Architecture et en centre international de logements (10^e arrondissement) ;
- la transformation du cinéma Le Louxor (10^e arrondissement) ;
- la reconversion de la Maison des Métallos en espace dédié au spectacle vivant et au débat public (11^e arrondissement).



**Place de la République
Diagnostic**



C • Analyse de l'espace public

Comme tout grand espace public, la place de la République assure une fonction déplacements mais aussi une fonction sociale et symbolique forte dans la ville.

Elle est identifiée comme une des grandes places de Paris mais elle ne constitue pas une centralité de quartiers pour aucun des trois arrondissements bordant la place.

DES USAGES SYMBOLIQUES FORTS À L'ÉCHELLE DE LA CAPITALE, DES USAGES DE PROXIMITÉ FAIBLES À L'ÉCHELLE DES QUARTIERS

● Des usages exceptionnels fortement symboliques

La place de la République est le point de rassemblement ou parfois de dispersion d'un grand nombre de manifestations politiques. Certains faits marquants de l'histoire nationale ont eu lieu sur la place de la République comme le discours du Général de Gaulle pour la constitution de la V^e République. La place de la République est aussi traditionnellement le point de départ du défilé du 1^{er} mai.

Mais elle accueille également de grands événements culturels, comme des concerts majeurs pour la fête de la musique.

À titre d'exemple, les manifestations ayant rassemblé plus de 15 000 personnes chacune, d'après la Préfecture de Police, sont en 2006 une manifestation contre l'antisémitisme et ses clichés (33 000 personnes), des manifestations anti-CPE (jusqu'à 84 000 personnes jour), la fête du travail du 1^{er} mai (15 000 personnes) mais aussi le carnaval tropical le 1^{er} juillet (30 000 personnes) et la Technoparade (15 000 personnes). Durant l'été 2006, le festival de l'Inde et le festival de gospel ont également eu lieu place de la République.

En 2008, comme chaque année, plusieurs manifestations ont eu lieu sur la place, huit ont rassemblé plus de 15 000 personnes dont la Technoparade avec 80 000 participants.



© Apur



© www.flickr.com/photos/tofz4u/



© un_cola



© François Lafitte



● Des usages de proximité

Les usages de proximité sont essentiellement liés à la présence de commerces, de restaurants en rives. Les jardins du centre de la place sont peu fréquentés par les habitants du quartier, seuls le manège et le kiosque de sucreries attirent quelques enfants du quartier. Les terres-pleins accueillent les Restos du cœur pour une distribution de repas chauds à partir de 19 heures les mardis, jeudi et samedi.



© Apur



© Apur

DES RYTHMES URBAINS MARQUÉS

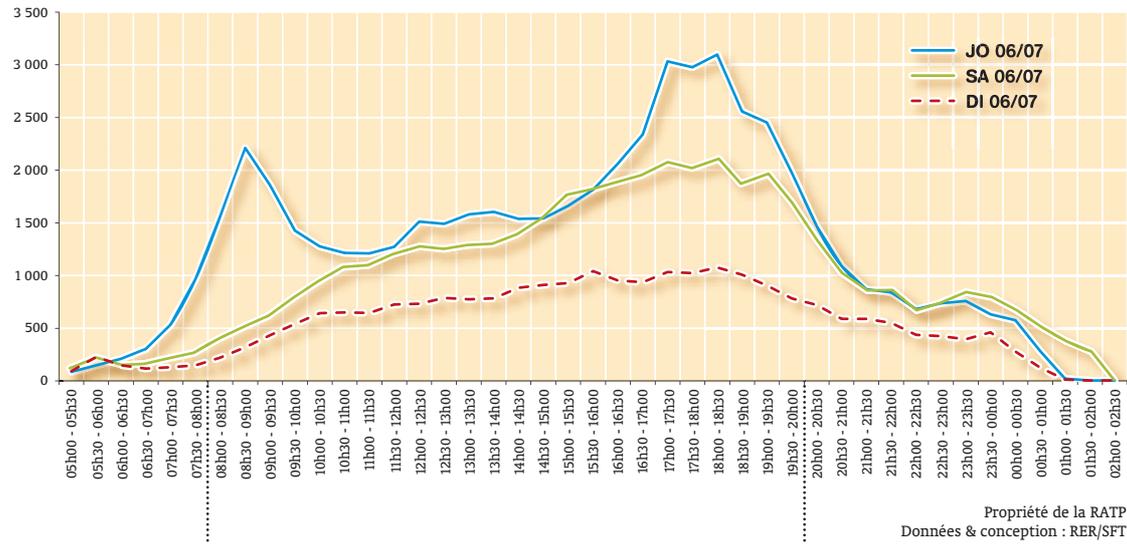
La fréquentation de la place est liée à la fois aux mouvements domicile – travail aux heures de pointe du matin et du soir, à l'activité commerciale l'après midi, notamment le samedi et à l'activité de restauration à midi et en soirée.

Ainsi, les comptages réalisés par la RATP des personnes entrant dans le métro font clairement apparaître les habitants du quartier nombreux à partir travailler entre 8 heures et 9 h 30 et les employés du quartier rentrant à leur domicile entre 17 heures et 19 heures. Chaque jour, près de 6 000 personnes entrent dans la station de métro à l'heure de pointe du soir.

Par ailleurs, les comptages de piétons réalisés sur la place le jeudi 11 septembre 2008 montrent une très forte fréquentation à l'heure du déjeuner (cafés, restaurants, commerces), une légère baisse en début d'après midi puis une fréquentation intense l'après midi et une pointe en fin de journée jusqu'à 19 heures. La place connaît également une fréquentation nocturne grâce aux nombreux restaurants et brasseries situés au sud et à l'est de la place ouverts tard dans la nuit.



Trafic entrant dans le métro par 1/2 heure

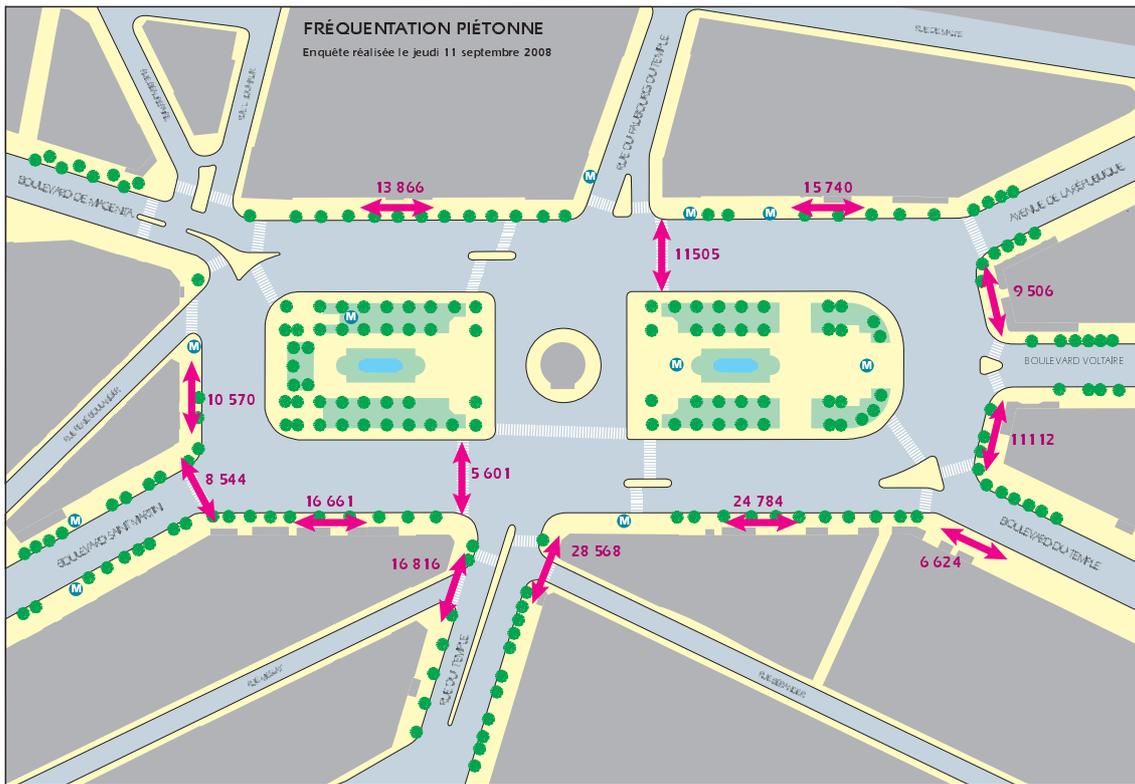


Comptages des piétons sur la place par heure le jeudi 11 septembre 2008
(Cumul du nombre de piétons par heure sur 11 points de comptages)

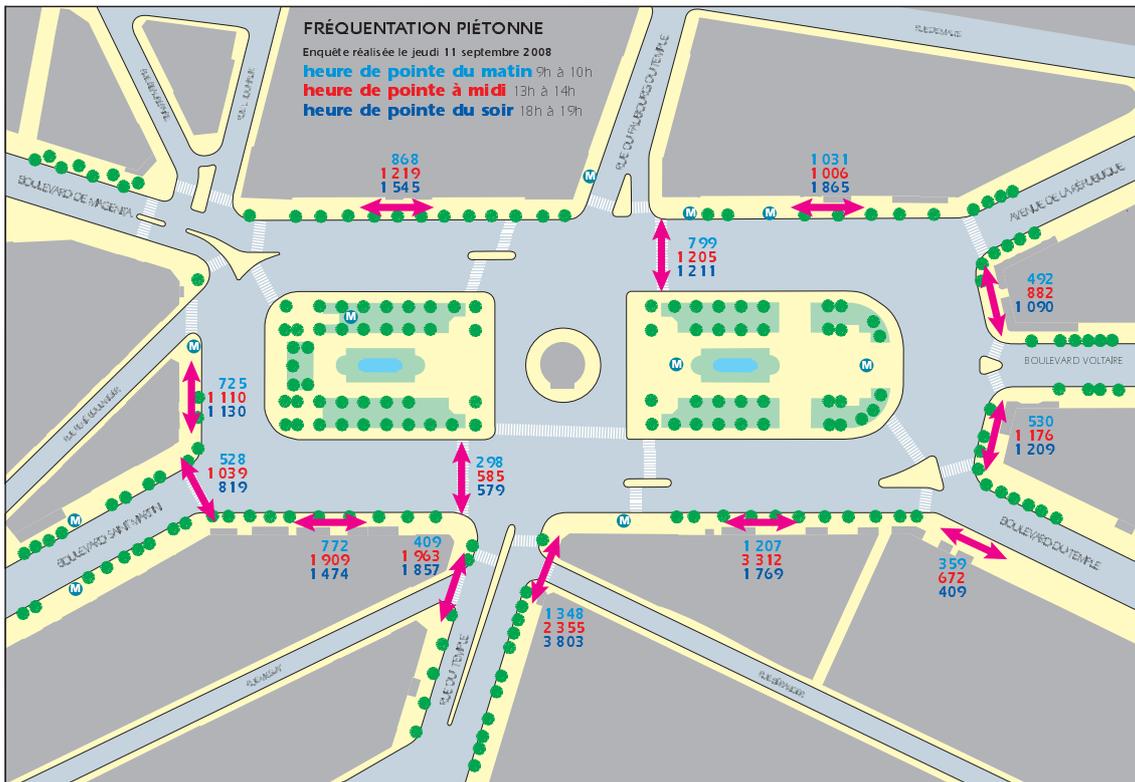




Place de la République
Diagnostic



© Apur DVD



© Apur DVD



DES ESPACES PUBLICS GÉNÉREUX MAIS PEU APPROPRIABLES

Par ses grandes dimensions, la place de la République offre de larges compositions sans offrir de lieux resserrés propres à l'arrêt. C'est une place de passage, d'échanges. Les chaussées larges de 25 m en moyenne, sont surdimensionnées, les terre-pleins peu accessibles et guère attrayants. Sept axes majeurs débouchent sur la place qui est devenue un giratoire, un grand carrefour diffuseur, plutôt qu'une place. Seuls les cafés de la rive sud réussissent à créer une ambiance urbaine parisienne.



→ Vue panoramique de la place de la République depuis le Boulevard du Temple © Apur

UNE FONCTION CIRCULATOIRE IMPORTANTE MAIS EN BAISSÉ

● Un trafic continu en journée

Le nombre de flux de véhicules entrants sur la place est quasiment identique à l'heure de pointe du matin (5 411 véhicules), en début d'après-midi (5 530 véhicules) et à l'heure de pointe du soir (5 259 véhicules). Le phénomène d'heure de pointe est beaucoup moins marqué sur la place que sur d'autres axes de circulation de la capitale. Ce constat peut laisser penser que la diminution de la circulation effectuée sur le boulevard Magenta a largement entraîné une diminution du trafic de transit.

● Une répartition de la circulation inégale sur la place selon les tronçons

Compte tenu des flux de véhicules très différents entrants et sortants des voies radiales, la place se comporte comme un diffuseur aux flux très déséquilibrés selon les sections. Ainsi, globalement, les flux sont beaucoup plus importants au nord et à l'est de la place qu'au sud et à l'ouest (près du double). Par ailleurs, les flux sur le rond-point central, notamment du sud vers le nord, sont limités.

Comme on peut le voir sur les schémas des flux de circulation, les axes alimentant la circulation sur la place sont par ordre décroissant à l'heure de pointe du matin :

- le boulevard du Temple avec 966 véhicules,
- le boulevard de Magenta avec 965 véhicules,
- la rue du faubourg du Temple avec 937 véhicules,
- le boulevard Voltaire avec 779 véhicules,
- l'avenue de la République avec 751 véhicules,
- la rue du Temple avec 649 véhicules,

Les flux de circulation des rues Beaurepaire et du Château d'eau restent limités.

La répartition des flux sortants est toute autre :

- la rue du Temple accueille le plus fort trafic sortant de la place avec 1 528 véhicules,
- le boulevard Saint Martin avec 1 286 véhicules,
- le boulevard Magenta avec 923 véhicules,
- le boulevard du Temple avec 620 véhicules.

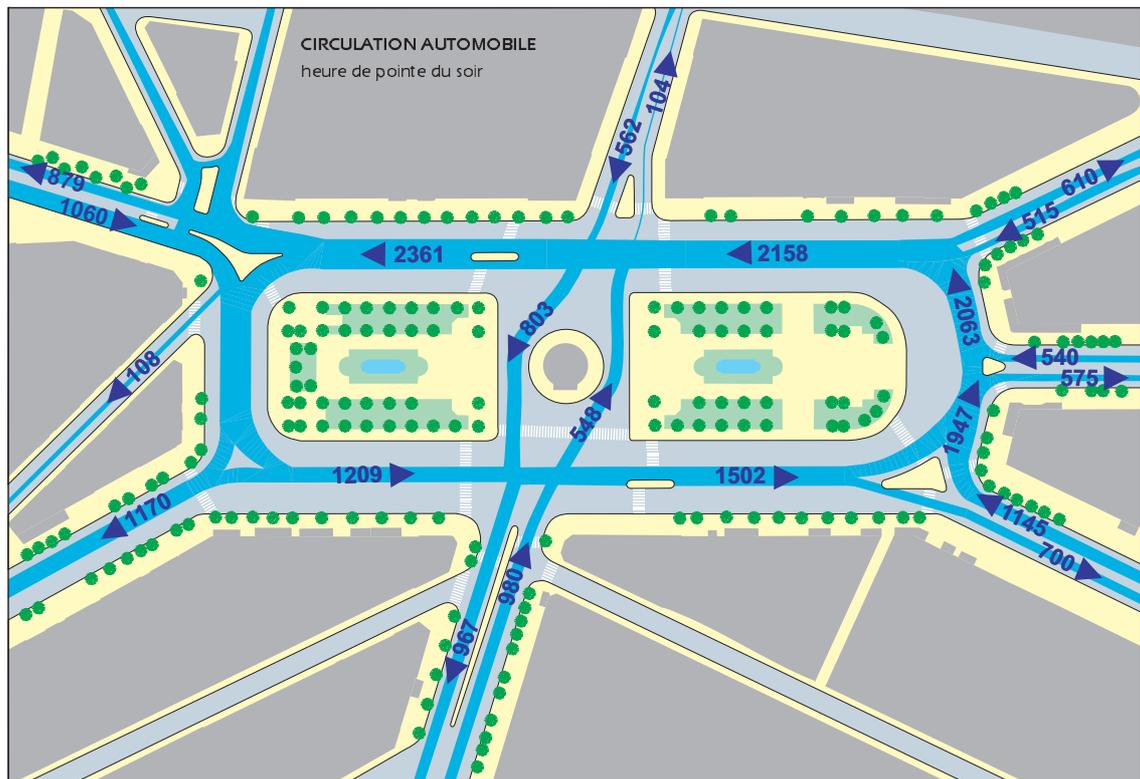
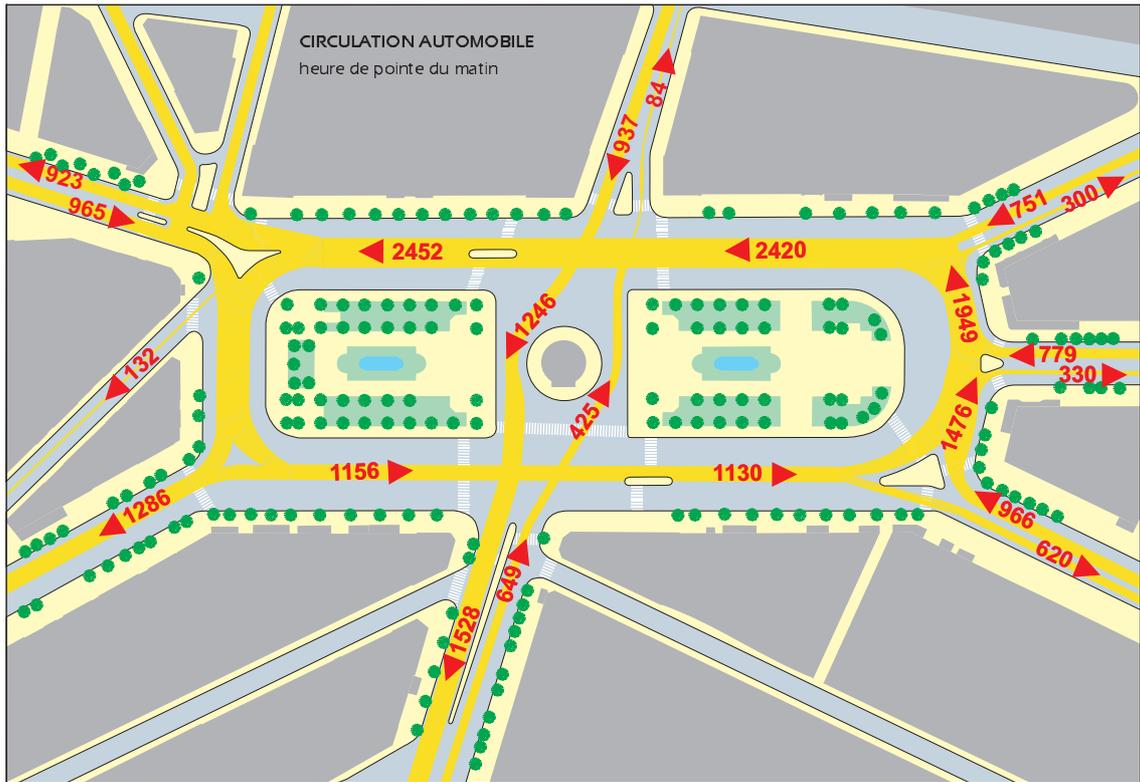
Les flux sortant sur les autres voies sont plus réduits, 330 véhicules sortant boulevard Voltaire, 300 véhicules avenue de la République, 208 rue Léon Jouhaux, 132 rue René Boulanger et 84 rue du Faubourg du Temple.



● **Un constat : Une baisse de la circulation entre 2002 et 2007**

Les comptages de flux de véhicules montrent que la circulation a baissé de 5 % sur la place en moyenne, la baisse étant la plus forte sur la section comprise entre le boulevard Magenta et le boulevard Saint Martin. En revanche, une hausse de la circulation est constatée entre le boulevard Voltaire et l'avenue de la République.

Sur les voies radiales, la circulation a globalement diminué de 10 % entre 2002 et 2007 avec une baisse de près de 60 % sur le boulevard Magenta mais une hausse de 30 % sur l'avenue de la République.





LA CIRCULATION AUTOMOBILE SUR LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Heure de pointe du matin (08h30-09h30)

→ Sorties de la Place de la République

| Entrées dans la Place de la République | | Rue Léon Jouhaux | Rue du faubourg du temple | Avenue de la République | Boulevard Voltaire | Boulevard du Temple | Rue du Temple | Boulevard Saint-Martin | Rue René Boulanger | Boulevard de Magenta | TOTAL ENTRÉES |
|--|---------------------------|------------------|---------------------------|-------------------------|--------------------|---------------------|---------------|------------------------|--------------------|----------------------|---------------|
| | Rue Beaurepaire | 2 | 1 | 3 | 9 | 30 | 86 | 57 | 7 | 58 | 253 |
| | Rue du faubourg du temple | 12 | 0 | 8 | 18 | 133 | 477 | 155 | 12 | 122 | 937 |
| | Avenue de la République | 17 | 16 | 9 | 11 | 21 | 319 | 240 | 14 | 104 | 751 |
| | Boulevard Voltaire | 21 | 8 | 12 | 5 | 13 | 235 | 304 | 16 | 165 | 779 |
| | Boulevard du Temple | 43 | 28 | 35 | 29 | 7 | 149 | 340 | 22 | 313 | 966 |
| | Rue du Temple | 92 | 23 | 150 | 121 | 64 | 32 | 27 | 16 | 124 | 649 |
| | Rue du Château d'eau | 0 | 0 | 13 | 8 | 30 | 13 | 6 | 4 | 37 | 111 |
| | Boulevard de Magenta | 21 | 8 | 70 | 129 | 322 | 217 | 157 | 41 | 0 | 965 |
| | TOTAL SORTIES | 208 | 84 | 300 | 330 | 620 | 1528 | 1286 | 132 | 923 | 5411 |

Après-midi (14h30-15h30)

→ Sorties de la Place de la République

| Entrées dans la Place de la République | | Rue Léon Jouhaux | Rue du faubourg du temple | Avenue de la République | Boulevard Voltaire | Boulevard du Temple | Rue du Temple | Boulevard Saint-Martin | Rue René Boulanger | Boulevard de Magenta | TOTAL ENTRÉES |
|--|---------------------------|------------------|---------------------------|-------------------------|--------------------|---------------------|---------------|------------------------|--------------------|----------------------|---------------|
| | Rue Beaurepaire | 9 | 1 | 2 | 8 | 20 | 83 | 67 | 18 | 66 | 274 |
| | Rue du faubourg du temple | 23 | 5 | 16 | 25 | 67 | 356 | 148 | 7 | 113 | 760 |
| | Avenue de la République | 21 | 21 | 11 | 12 | 22 | 211 | 209 | 26 | 113 | 646 |
| | Boulevard Voltaire | 24 | 15 | 31 | 8 | 18 | 141 | 250 | 10 | 167 | 664 |
| | Boulevard du Temple | 66 | 13 | 76 | 68 | 15 | 193 | 426 | 38 | 388 | 1283 |
| | Rue du Temple | 159 | 32 | 225 | 206 | 90 | 35 | 94 | 29 | 141 | 1011 |
| | Rue du Château d'eau | 4 | 2 | 14 | 9 | 23 | 12 | 24 | 13 | 8 | 109 |
| | Boulevard de Magenta | 34 | 26 | 71 | 124 | 230 | 159 | 106 | 33 | 0 | 783 |
| | TOTAL SORTIES | 340 | 115 | 446 | 460 | 485 | 1190 | 1324 | 174 | 996 | 5530 |

Heure de pointe du soir (18h-19h)

→ Sorties de la Place de la République

| Entrées dans la Place de la République | | Rue Léon Jouhaux | Rue du faubourg du temple | Avenue de la République | Boulevard Voltaire | Boulevard du Temple | Rue du Temple | Boulevard Saint-Martin | Rue René Boulanger | Boulevard de Magenta | TOTAL ENTRÉES |
|--|---------------------------|------------------|---------------------------|-------------------------|--------------------|---------------------|---------------|------------------------|--------------------|----------------------|---------------|
| | Rue Beaurepaire | 0 | 0 | 5 | 8 | 31 | 75 | 46 | 8 | 43 | 216 |
| | Rue du faubourg du temple | 8 | 4 | 6 | 21 | 79 | 250 | 128 | 4 | 62 | 562 |
| | Avenue de la République | 15 | 27 | 11 | 22 | 24 | 210 | 184 | 8 | 109 | 610 |
| | Boulevard Voltaire | 15 | 8 | 36 | 15 | 13 | 96 | 232 | 11 | 149 | 575 |
| | Boulevard du Temple | 72 | 21 | 60 | 76 | 26 | 136 | 370 | 19 | 365 | 1145 |
| | Rue du Temple | 122 | 26 | 266 | 214 | 105 | 25 | 61 | 16 | 145 | 980 |
| | Rue du Château d'eau | 0 | 2 | 10 | 21 | 23 | 21 | 24 | 4 | 6 | 111 |
| | Boulevard de Magenta | 44 | 16 | 121 | 163 | 399 | 154 | 125 | 38 | 0 | 1060 |
| | TOTAL SORTIES | 276 | 104 | 515 | 540 | 700 | 967 | 1170 | 108 | 879 | 5259 |



● Une des hypothèses de travail: la fermeture à la circulation automobile du centre de la place

Des simulations de trafic montrent qu'il est envisageable de supprimer le flux automobile autour du rond-point central automobile autour de la statue de la République., les conditions de circulation dans les axes adjacents étant peu modifiées. Cela permettrait ainsi la constitution d'un grand plateau central rectangulaire de 11 000 m², d'un seul tenant et englobant les deux squares.

Les objectifs de cet aménagement sont d'un côté fonctionnels pour améliorer les liaisons piétonnes mais aussi urbain pour que cet espace central unifié d'un seul tenant mette fin au morcellement et constitue ainsi une place à l'intérieur dans la grande place.

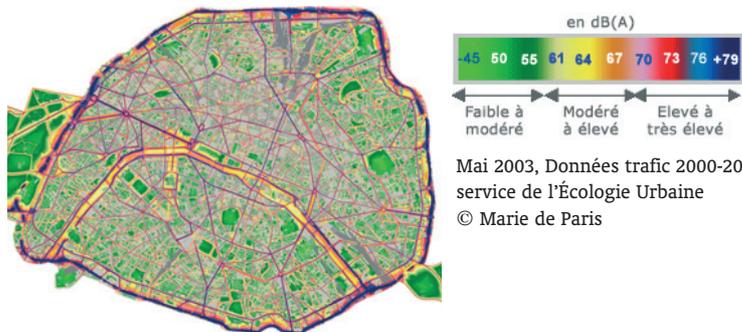
● Pour mémoire, un projet adjacent: la mise à double sens des grands boulevards à l'étude

Des simulations de trafic montrent qu'il peut être envisagé de mettre à double sens les grands boulevards. Sur la place de la République, la configuration envisagée correspond à 2 files de circulation sortantes et une file de circulation entrante avec un stationnement longitudinal conservé côté 3^e arrondissement.

Les projets de réaménagement de la place de la République devront être compatibles avec les deux hypothèses: sens unique comme actuellement ou remise à double sens de circulation.

DES NIVEAUX DE BRUIT ASSEZ ÉLEVÉS SUR LA PLACE

Le niveau de bruit est relativement élevé sur la place de jour comme de nuit puisqu'elle est située à la rencontre de plusieurs axes de circulation majeurs.



Mai 2003, Données trafic 2000-2001, service de l'Écologie Urbaine © Marie de Paris





DES TROTTOIRS ENCOMBRÉS OU DES LARGEURS INSUFFISANTES

L'espace dédié au cheminement est limité, au sud de la place et au nord près du magasin Habitat en raison de la présence des escaliers d'accès au métro, du stationnement des deux roues, des terrasses de café et du mobilier urbain (kiosques, colonne Morris, arrêt de bus, éclairage...).

Les entrées et sorties de métro situées sur les trottoirs ne sont pas très « dégagées ». Seul l'accès central situé sur la place au sud de la statue est d'envergure mais peu accessible.



© Apur

DES DÉPLACEMENTS À PIED PEU AGRÉABLES, DES TRAVERSÉES PIÉTONNES DIFFICILES

Les traversées piétonnes sont longues, souvent supérieures à 12 mètres et parfois dangereuses. La liaison entre les deux squares est extrêmement difficile du fait de sa longueur excessive (45 m). S'arrêter sur les îlots en milieu de circulation intense, comme c'est le cas sur la plupart des traversées de la place n'est pas confortable.

Les traversées piétonnes sont actuellement au nombre de 12 mais pour des contraintes de circulation, elles n'existent pas à l'ouest de la place depuis les Grands boulevards, l'est depuis l'avenue de la République et enfin, au centre pour réunir les deux terre-pleins coté nord.



© Apur



→ Section boulevard Saint-Martin – rue du Temple,
l'unique passage piéton entre les deux squares © Apur



UNE TRAVERSÉE LARGEMENT PRATIQUÉE MAIS PEU RASSURANTE POUR LES CYCLISTES

Les cyclistes sont nombreux à traverser la place qui est à l'articulation de nombreux itinéraires. La traversée de la place est peu confortable pour les cyclistes ; il n'existe pas de piste cyclable, ni de continuité de couloir bus/taxis leur permettant de se déplacer en site différencié vis-à-vis des véhicules. Des pistes cyclables sont cependant déjà aménagées dans certaines voies adjacentes comme sur le boulevard de Magenta ou prévues à court terme, comme rue Amelot pour faire la liaison Bastille-République et rue du Temple.



→ Vue d'une cycliste passant au nord du rond-point pour rejoindre le sud de la place © Apur



→ Vue d'une cycliste préférant traverser la place à pied © Apur

UNE ACCIDENTOLOGIE ÉLEVÉE

Sur la place de la République, il s'est produit 100 accidents corporels, occasionnant 115 victimes du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2007. 11 blessés ont été hospitalisés plus de 24 heures et 104 étaient considérés comme des blessés légers.

Le nombre d'accidents est en constante progression (29 accidents en 2005, 34 en 2006, 37 en 2007). Cependant, en 2007, le nombre des accidents avec blessés hospitalisés est deux fois moins important que celui des deux années précédentes.

Les usagers impliqués sont par ordre décroissant : les deux roues motorisés (65 % des victimes), les piétons (23 % des victimes), les cyclistes (8 % des victimes), les automobilistes (3 %), les passagers de bus (1 %).

42 % des accidents se sont produits de nuit, ratio supérieur à celui observé de nuit sur l'ensemble de Paris, en intersection (31 %).

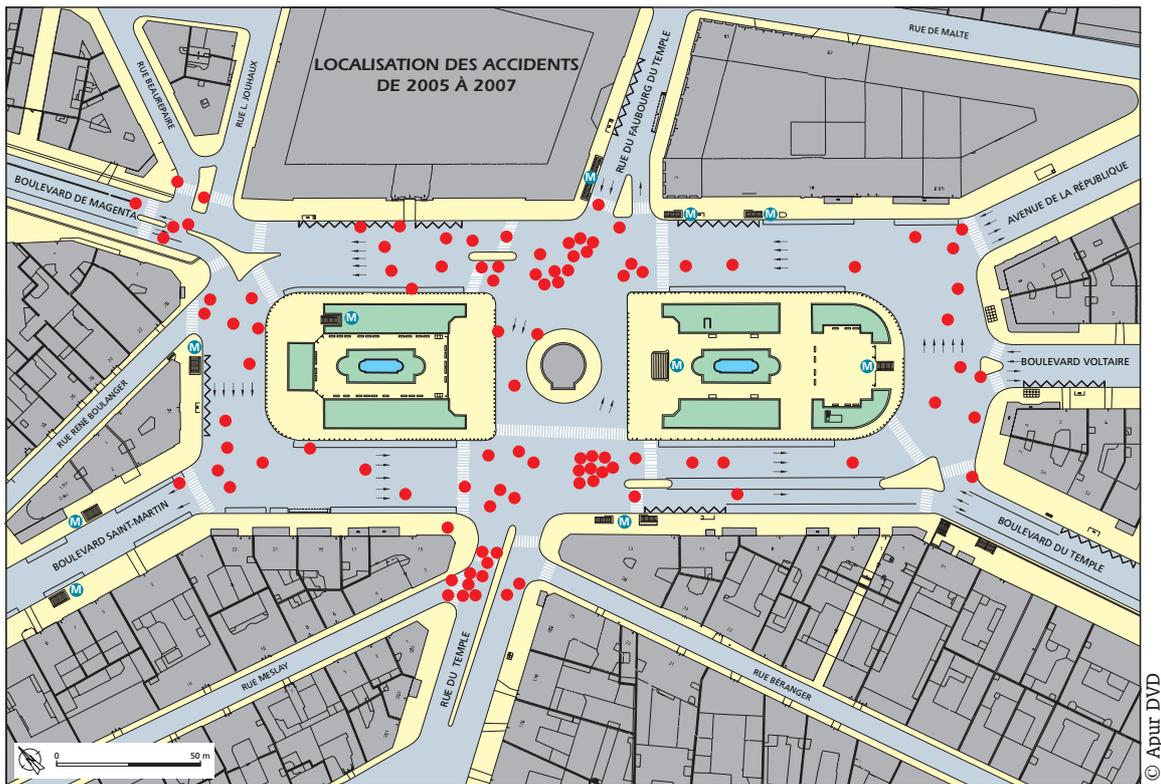
Les conflits rencontrés impliquent presque toutes les catégories d'usagers. La majorité des accidents concernent des deux roues motorisés puisqu'ils sont impliqués dans 75 % des accidents. Le conflit le plus fréquent est un conflit entre une voiture ou un véhicule utilitaire et un deux-roues motorisé représentant 44 % des accidents alors qu'en moyenne à Paris ce type de conflit représente 37 % des accidents. Le second conflit le plus souvent rencontré implique également un deux-roues motorisé mais il s'agit d'un conflit avec un piéton (17 % des accidents sur la place, 9 % des accidents en moyenne à Paris).

Les vélos sont impliqués dans 10 % des accidents sur la place alors qu'ils sont en moyenne impliqués dans seulement 6,5 % des accidents à Paris.

Les piétons sont impliqués dans 28 % des accidents (29,5 % en moyenne à Paris), dont 17 en conflit avec un deux-roues motorisé.

Les conflits entre véhicules "quatre roues" sont plus rares : seulement 4 % des accidents sur la place, en moyenne 12 % à Paris hors périphérique, voies sur berges et bois.

Les 100 accidents relevés en 3 ans se répartissent sur l'ensemble de la place, mais des points d'accumulation apparaissent assez clairement. Ils sont principalement localisés à l'intersection avec la rue du Temple et à celle avec la rue du Faubourg du Temple. Ils impliquent souvent des véhicules pénétrant sur la place avec ceux circulant sur l'anneau du giratoire.



UNE STATION DE TAXI PEU ACCESSIBLE

Il existe trois stations taxis sur la place de la République : l'une est située au milieu de la circulation automobile (14 places) sur la section rue du Temple – Boulevard du Temple, elle est d'accès difficile pour les piétons ; la deuxième (6 places) est située le long du trottoir côté nord est de la place le long de l'hôtel, ce qui s'avère nettement plus pratique pour les piétons mais génère certaines difficultés vis-à-vis de l'arrêt des bus RATP ; enfin il existe un troisième emplacement (3 places) plus petit et peu pratiqué à l'angle de la place et de la rue du Temple.



→ Taxis stationnés sur la section rue du Temple – boulevard du Temple © Apur



→ Taxis stationnés sur la section avenue de la République – rue du faubourg du Temple © Apur



UN STATIONNEMENT LIMITÉ

Le stationnement de voitures est autorisé le long du terre-plein, sur le côté nord (12 places en régime mixte et 12 places en régime rotatif). Ces emplacements sont régulièrement « neutralisés » lors des manifestations politiques ou culturelles.

Des véhicules de services de la RATP stationnent également régulièrement sur le terre-plein à proximité de l'atelier de maintenance situé sous la place dans un ancien couloir de métro fermé aujourd'hui au public.

Les livraisons des commerces situés sur la place se font principalement dans les voies adjacentes. Une enquête montre que 69 % des véhicules de livraisons sont en stationnement illicite, principalement côté sud.



→ Stationnements sur la section avenue de la République – rue du faubourg du Temple © Apur



→ Stationnement RATP © Apur

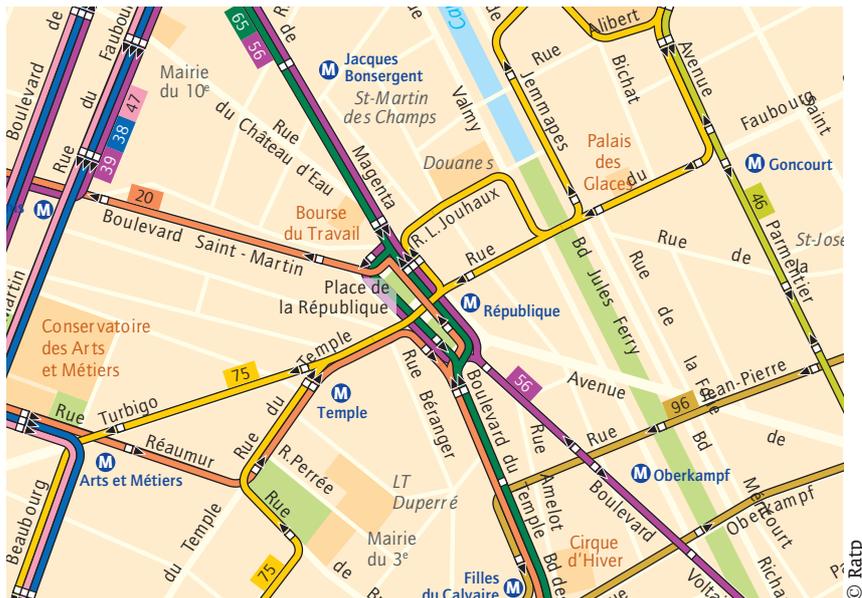
UNE DESERTE DE BUS LIMITÉE MAIS SUFFISANTE

Quatre lignes de bus desservent la place :

- le bus n° 20 (gare de Lyon – gare Saint Lazare) passant boulevard du Temple pour rejoindre le boulevard Saint Martin,
- le bus n° 65 passant boulevard du Temple pour rejoindre le boulevard Magenta,
- le bus n° 56 passant boulevard Voltaire pour rejoindre le boulevard Saint Martin,
- enfin, une ligne nord sud, le bus n° 75 arrivant par la rue du faubourg du Temple, passant le rond-point central et continuant rue du Temple.

Le bus n° 20 est une ligne « Mobilien » avec une fréquence encore faible par rapport aux autres lignes de bus Mobilien.

Auparavant, le bus n° 54 venant de l'avenue de Clichy avait son terminus place de la République. Depuis déjà plusieurs années, cette ligne a été restructurée à partir de la gare du Nord et rejoint désormais la porte d'Aubervilliers. Le terminus se situait devant la caserne républicaine.





UNE GARE D'AUTOCARS EUROPÉENNE DE TRANSIT EN PLEIN CŒUR DE PARIS

Le stationnement de cars de tourisme se fait le long des terre-pleins, masquant les perspectives sur la place depuis les trottoirs. Le site compte 8 emplacements

Selon une enquête réalisée en 2007, 50 cars stationnent par jour en moyenne 2 heures, 50 % des autocars viennent chercher ou déposer des clients sur place. Seule la moitié paie le « forfait autocars ».

Les parkings dans Paris intégrés au dispositif centralisé « pass autocars » mis en place en 2003 n'étant pas saturés, il pourrait être envisagé la suppression de cette zone de stationnement.



© Apur



© Apur



© Apur



UNE MASSE VÉGÉTALE IMPORTANTE MAIS DES TERRE-PLEINS DÉGRADÉS ET PEU ATTRACTIFS

La place de République offre un aspect verdoyant par la présence de grands arbres, dans des quartiers assez peu pourvus en jardins.

On comptabilise 118 platanes, 5 savonniers, 4 prunus et 1 érable. L'état phytosanitaire montre la nécessité de renouveler 16 arbres.

Les squares restent peu utilisés et désuets. La pauvreté de l'aménagement paysager des terre-pleins est flagrante : des fragments de pelouses, des fontaines pas toujours en état de marche, des surfaces d'enrobés noirs trop importantes, des poubelles abîmées, des clôtures...

Ces squares sont peu fréquentés. Une deuxième clôture a été posée sur le square ouest pour empêcher la fréquentation la nuit.



© Apur



© Apur



© Apur



© Apur

DES MOBILIERS URBAINS DISPARATES

Les mobiliers urbains présents sur la place sont les mobiliers du catalogue de la Ville de Paris : éclairage, bancs, bornes, cabine téléphonique, sanisettes, panneaux d'information...

Il n'existe pas de borne WiFi dans les jardins. Dans l'ensemble et notamment sur les terre-pleins centraux, les mobiliers sont obsolètes, parfois dégradés.

Ils sont par ailleurs en nombre trop importants sur les trottoirs périphériques

Cependant le centre de la place compte 12 candélabres monumentaux d'une certaine valeur patrimoniale





DES ENTRÉES/SORTIES DE MÉTRO PEU LISIBLES, PEU « DÉGAGÉES »



→ Entrée/sortie rue du Faubourg du Temple côté Ouest © Apur



→ Entrée/sortie près de la rue du Faubourg du Temple côté Est © Apur



→ Entrée située dans le square Ouest
© Mairie de Paris - DVD



→ Entrée située sur le terre-plein Est © Apur



→ Entrée à l'ouest de la place © Apur



→ Entrée située près de la rue du Temple © Apur



D • L'organisation de la station de métro République

Le pôle d'échanges souterrain République n'a pas été conçu, à l'origine, dans son ensemble mais sa construction s'est étalée au fur et à mesure de l'arrivée des différentes lignes : la ligne 3 en 1904, la ligne 5 en 1906, la ligne 8 en 1931, la ligne 9 en 1933 et la ligne 11 en 1935.

UN PÔLE D'ÉCHANGE D'UNE FRÉQUENTATION EXCEPTIONNELLE

● Des flux de voyageurs considérables classant la place de la République en 5^e position dans le palmarès des flux entrants dans les stations de métro

Chaque jour, près de 261 000 personnes fréquentent le pôle d'échanges République. En moyenne un jour ouvrable de 2006, 114 000 personnes y sont entrées ou en sont sorties et 147 000 y ont effectué des correspondances. Ces flux sont extrêmement importants puisqu'ils permettent de classer la place de la République en 4^e position des stations du métro pour le trafic total juste derrière Saint-Lazare, Châtelet et Montparnasse et en 5^e position pour le nombre d'entrants ou sortants (derrière la gare du Nord, gare Saint Lazare, gare de Lyon et gare Montparnasse).

● Une répartition des voyageurs selon les entrées très inégales, la grande majorité passant par l'entrée située rue du Temple et rue du faubourg du Temple

77 % des personnes entrant à la station de métro République passent par la rue intérieure centrale (entrée coté rue du Temple, rue du Faubourg du Temple et escalier monumental du centre de la place) ; 13 % viennent depuis l'entrée ouest de la place située près de la rue Boulanger ; 7 % seulement viennent des deux accès depuis le boulevard Saint Martin et enfin 3 % empruntent l'entrée « Guimard » située à l'est de la place sur le terre-plein. Le samedi, le trafic est plus faible avec environ 40 000 entrants.

DE NOMBREUSES CONNEXIONS ENTRE LE PÔLE ET LA VILLE PAS TOUJOURS LISIBLES

12 escaliers et 1 escalator permettent de relier le pôle d'échange souterrain et la place.

Ces accès sont situés :

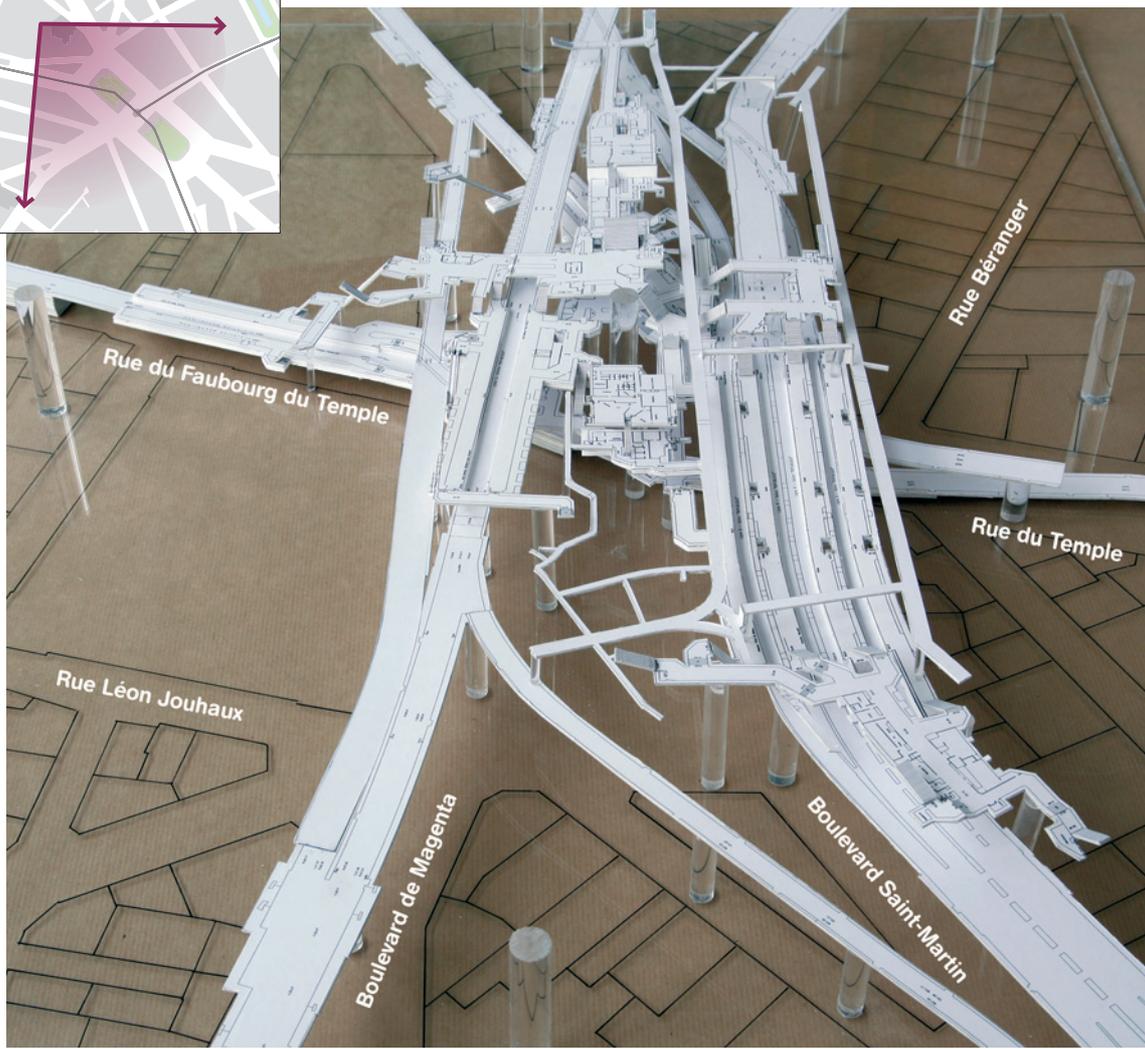
- sur le trottoir sud près de la rue du Temple (1 escalier entrée/sortie, 1 escalier de sortie et 1 escalator de sortie),
- sur le trottoir nord près du magasin Habitat (1 escalier entrée/sortie et 1 escalier de sortie)
- rue du faubourg du Temple (2 escaliers entrée/sortie)
- au centre sur le terre-plein est (1 large escalier entrée/sortie)
- sur le terre-plein est (1 escalier de sortie uniquement)
- sur le terre-plein ouest (1 escalier entrée/sortie)
- sur le trottoir nord-est près de la rue René Boulanger (1 escalier entrée/sortie)
- sur le boulevard Saint Martin (2 escaliers entrée/sortie).

Parmi ces 12 escaliers, 9 permettent l'entrée et la sortie, 3 uniquement la sortie : second escalier coté rue du Temple, escalier sur le terre-plein est, escalier sur le trottoir nord (second escalier devant le magasin Habitat).

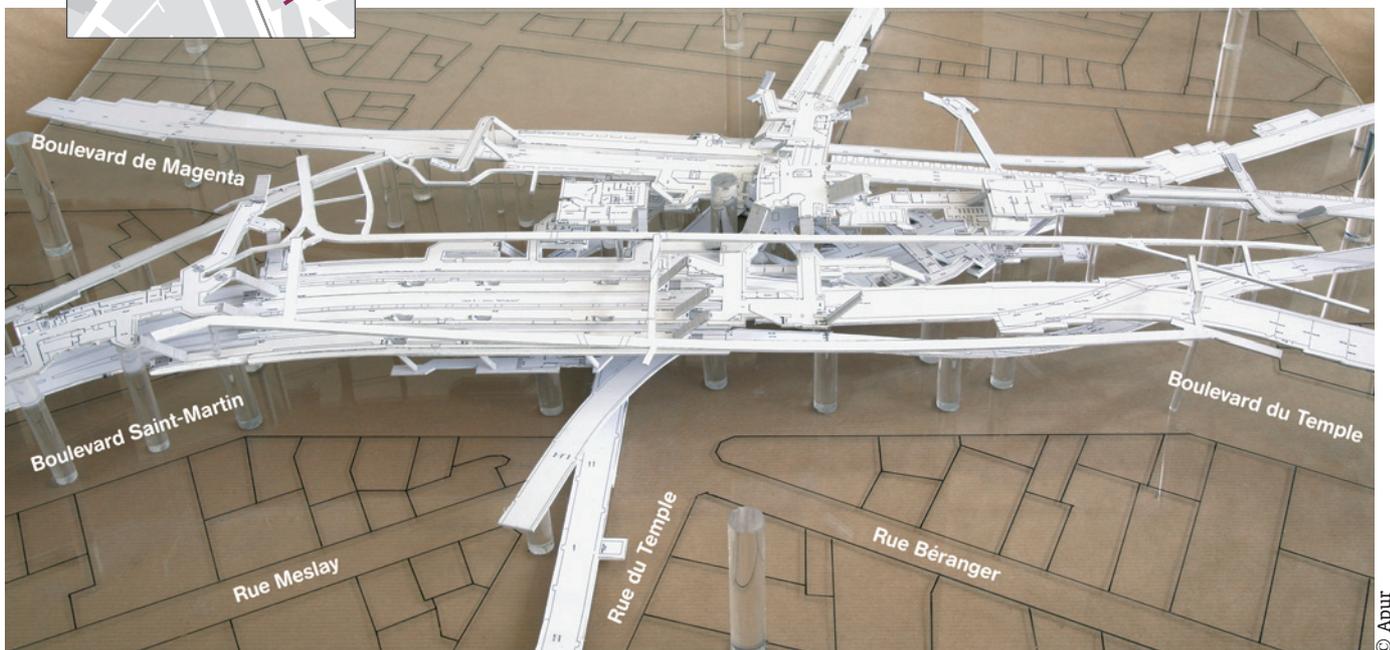
À certaines heures, les trottoirs sont saturés aux abords des entrées de métro situées sur la place à l'angle de la rue du Temple et de la rue du faubourg du Temple.

Les accès au métro situés au centre de la place et sur les terre-pleins sont peu accessibles aujourd'hui et peu lisibles.

Enfin, on notera qu'il n'existe pas d'entrée depuis le côté Est de la place puisque les deux accès qui étaient situés boulevard Voltaire jusque dans les années quatre-vingt ont été fermés au public pour des raisons d'exploitation et d'entretien.



© Apur



© Apur



→ Passage hors contrôle entre la rue du Temple et la rue du Faubourg du Temple © Apur

● Les accès dédiés à des lignes particulières

De façon générale, chaque ligne ne permet pas de sortir indifféremment n'importe où sur la place. Certaines sorties sont en quelque sorte « dédiées ». Sur un quai ne sont fléchées qu'un petit nombre de sorties proches de la ligne, et bien qu'il soit possible d'emprunter d'autres sorties celles-ci ne sont pas ou mal fléchées (par exemple quand on arrive sur la traversée centrale, ou lorsqu'il faut passer par un autre quai pour sortir).

La ligne 3 est la seule qui permette de sortir (par un escalier mécanique) à l'est de la place sur le terre-plein, et de rejoindre la sortie située près du magasin « Habitat ». Les autres accès de la ligne 3 se font par le centre de la traversée du niveau - 1.

Les accès de la ligne 5 sont situés au nord-ouest de la place. L'extrémité ouest des quais donne directement sur la sortie du square nord-ouest (sortie Guimard protégée). L'extrémité Est des quais donne, elle, sur la traversée du niveau - 1, vers les sorties côté rue du faubourg du Temple ou au centre de la place.

Toutes les entrées et sorties dédiées aux lignes 8 et 9 se trouvent au sud-ouest de la place. Elles comprennent les accès du boulevard Saint Martin, qui ne donnent que sur les quais de ces deux lignes, ainsi que les accès donnant sur le sud de la traversée centrale (niveau - 1), qui débouche côté rue du Temple

Les accès de la ligne 11 débouchent tous sur l'extrémité Nord de la traversée du niveau - 1, ce qui correspond ensuite aux sorties proches de la rue du faubourg du Temple.

● Les zones techniques de la partie Est

L'ancien couloir d'accès au boulevard Voltaire situé au niveau -1 a été fermé il y a de nombreuses années, en raison, selon la RATP, de sa faible utilisation et de son insécurité. Il est aujourd'hui occupé par des activités de maintenance et d'entretien de la RATP. Ces activités n'étant pas liées au pôle République, la RATP étudie actuellement son déplacement dans un centre de maintenance en cours de construction dans le 19^e arrondissement.

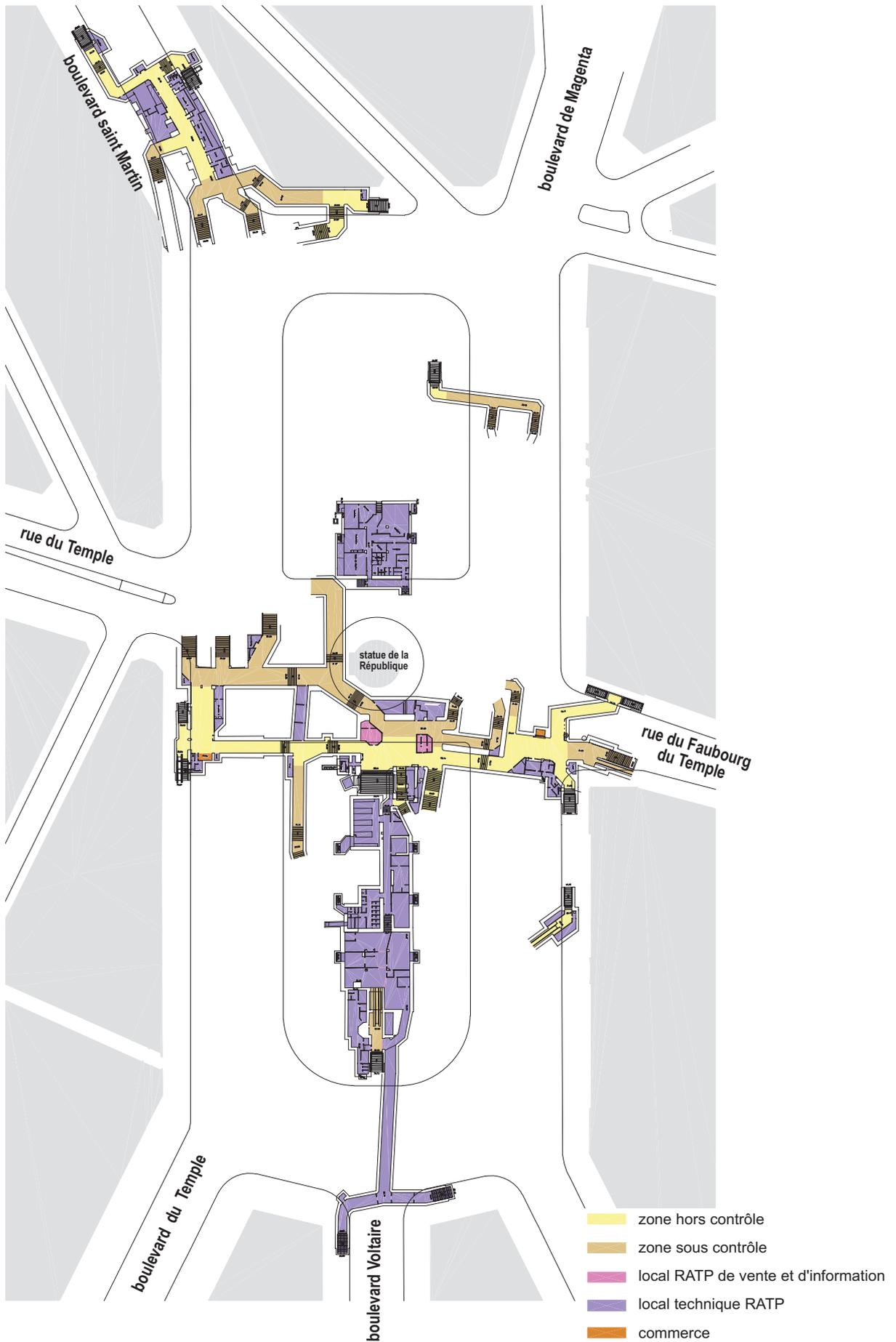


→ Niveau -1, atelier de maintenance © Apur





Place de la République - état actuel niveau -1





● Les espaces commerciaux et de services

Le pôle comporte peu de commerces. De taille modeste, ils sont concentrés dans deux sites. Le premier, au niveau -1, accueille une petite boutique de vente de sacs et un Relay presse qui n'est ouvert qu'aux heures de pointe. Le second site est situé au niveau -4 avec un marchand de fruits et légumes, un Relay presse et une vente de viennoiseries.

Les services à la clientèle sont aujourd'hui assurés par un guichet, des distributeurs de billets et un espace abonnements et après vente « Le Club » (souscription d'un contrat annuel, conseil et délivrance d'un passe NAVIGO, résolution d'un problème particulier, perte, vol etc.). Les Clubs RATP sont situés dans les pôles d'échanges majeurs.



→ Niveau -1, Relay presse, ouvert aux heures de pointe © Apur



→ Niveau -1, maroquinerie © Apur



→ Niveau -4, primeur © Apur



→ Niveau -4, Relay presse et viennoiserie © Apur



LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA STATION DE MÉTRO RÉPUBLIQUE PRÉVUS EN 2009

Des travaux de rénovation de la station devraient commencer en janvier 2009 et s'achever en 2010.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme « Renouveau du métro » de la RATP qui a commencé en 1998 ; il vise à rénover 281 stations de métro d'ici 2016 pour un investissement global de 450 M€.

Le concept « Renouveau du métro » s'appuie sur quatre grands principes :

- le confort et la sécurité (éclairage, masquage des câbles et des fluides, remise en ordre),
- la mise en valeur du patrimoine,
- la facilité d'utilisation par une signalétique fonctionnelle et accueillante,
- l'économie des coûts (pas de remise en cause des volumes, standardisation maximale des produits).

Les aménagements de la station République prévoient :

- la requalification de tous les couloirs et salles d'accès et de tous les couloirs de correspondance ;
- la requalification de la « rue intérieure » du niveau -1 reliant la rue du Temple à la rue du faubourg du Temple. Il est prévu une réorganisation de la salle d'accueil principale, le dégagement du volume grâce au déplacement de l'accueil et l'alignement des lignes de contrôle, la mise en valeur de la structure du plafond, la réfection des éclairages, du carrelage, de la peinture, des rigoles et de la signalétique ;
- la réhabilitation des quais de la ligne 5 avec la réfection de la voûte, du carrelage, de l'asphalte, des luminaires et de la signalétique.

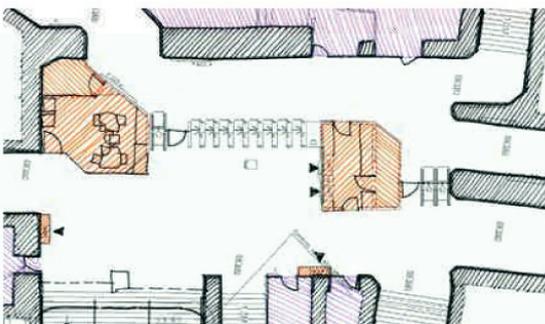
Les travaux prévus en 2009, qui s'élèvent à 7 millions d'euros HT, devraient améliorer sensiblement l'ambiance et le confort des usagers de la station République.



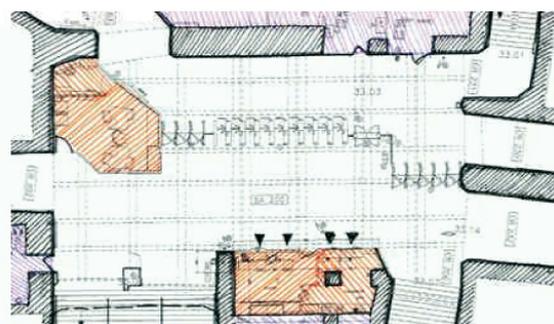
Renouveau du Métro - Station REPUBLIQUE

Couloir nord-sud et salle d'accueil principale

Dans l'esprit de l'étude menée par l'APUR, alignement du couloir (avec reimplantation commerces et guichets).



Situation actuelle : guichet central formant obstacle et obligeant séparation des entrants et des sortants.



Projet : Dégagement du guichet avec déplacement de l'accueil et alignement des contrôles entrants et sortants.

© RATP



Renouveau du Métro - Station REPUBLIQUE

Salle d'accueil principale : éclairage des voûtes

Dégagement du volume

et mise en valeur de la structure du plafond avec poutres métalliques et voûtes.



Exemple de luminaires



© RATP



Renouveau du Métro - Station REPUBLIQUE

Circulations basses : éclairage des parements

Dissimulation des câbles

et éclairage orienté principalement vers le parement blanc



Exemple de luminaires en implantation latérale et de serrurerie avec réglottes intégrées



© RATP



Renouveau du Métro - Station REPUBLIQUE

Circulations Voûtées : éclairage asymétrique

Éclairage modulé mettant en valeur les plafonds voûtés, appuyé sur les rythmes de l'affichage publicitaire et accompagnant la dynamique des parcours

Luminaire conçu spécifiquement et masquant les chemins de câble



© RATP



Renouveau du Métro - Station REPUBLIQUE

Espaces d'échanges : lisibilité des orientations

Éclairage d'ensemble avec mise en valeur des supports d'information



Exemples d'une zone d'orientation et d'un croisement de circulations



© RATP



Renouveau du Métro - Station REPUBLIQUE

Quais ligne 5 : requalification complète

Carrelage de la voûte et mise en valeur par un éclairage indirect orienté à la fois vers la voûte et le quai.



Exemple de luminaires de quais dessinés par les architectes Henri et Bruno Gaudin



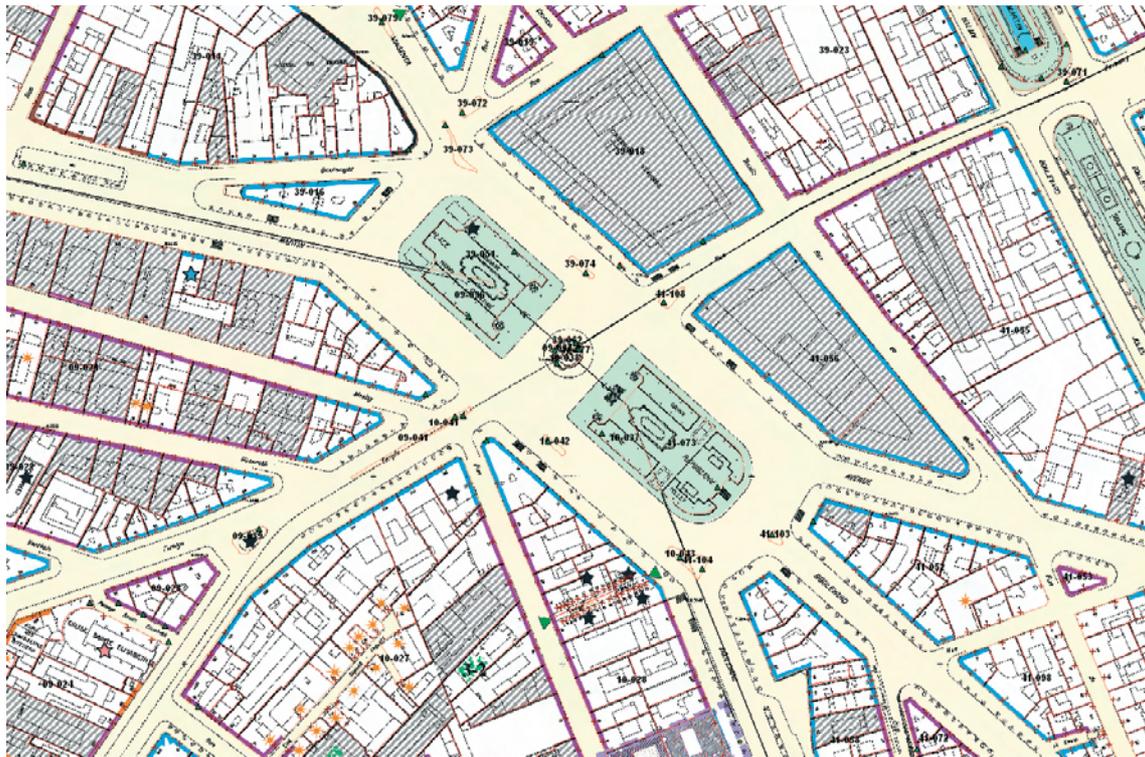
*Déploiement de mobiliers et d'équipements contemporains
Sièges dessinés par l'agence de design Akiko*

© RATP



É • Les contraintes réglementaires et techniques pour le réaménagement

LE PLU



© DU

Le PLU (feuille I 06 de l'ATLAS au 1/2000) indique que :

- l'ensemble des bâtiments qui entourent la place doit respecter une hauteur d'une verticale de 18 mètres (filets de couleur bleue), ce qui correspond à six niveaux, à une exception près, sur l'angle du boulevard Magenta et la rue René Boulanger où la verticale est fixée à 20 mètres (filet de couleur noire);
- la caserne Vérines (A. LEGROM architecte) et le bâti situé sur l'îlot compris entre la place, la rue du Faubourg du Temple, la rue de Malte et l'Avenue de la République (attribué à G. DAVIOUD architecte) sont protégés au titre de la protection Ville de Paris;
- la totalité du passage Vendôme bénéficie d'une protection par un arrêté d'inscription (du 13 avril 1987) au titre des monuments historiques. Les façades et toitures du 16-18, rue Béranger sont également inscrites, il en est de même pour la sortie de métro Guimard située dans le square Nord (étoile noire);
- le passage Vendôme est classé en « aménagement piétonnier » de voirie et doit être conservé;
- les deux squares sont classés en zone UV (zone urbaine verte).

Le classement des deux squares en Zone Urbaine Verte implique que l'aménagement soit conforme à la réglementation de la zone qui « vise à préserver ou améliorer les équilibres écologiques, le caractère et la qualité des espaces verts publics; à maintenir et développer la vocation récréative des espaces au profit des loisirs, de la culture, de la promenade et des activités sportives... Peuvent trouver place dans cette zone, par exemple, des équipements sportifs, des installations de location de vélos, des lieux de restauration, des jeux d'enfants... ».

Par ailleurs, concernant la protection des plantations, les replantations, l'article 13 de la zone UV indique en outre que « les arbres existants doivent être maintenus ou remplacés. Les nouvelles plantations doivent être réalisées en fonction du caractère de l'espace, de sa vocation et des données techniques liées à l'écologie du milieu ».

Ainsi, si le projet de réaménagement de la place conduisait à déplacer les emplacements des squares tout en conservant les superficies existantes, une modification du PLU deviendrait obligatoire. Enfin, si la superficie de la zone UV était réduite, une révision simplifiée devrait être engagée avec la nécessité de trouver des superficies de compensation.



LE PROJET DE PLAN DE DÉPLACEMENTS DE PARIS

Le projet de PDP propose de requalifier plusieurs espaces publics majeurs, dont la place de la République en ces termes : **Redonner une identité forte à certaines places parisiennes devenues carrefours.**

Certaines places continuent aujourd'hui d'être de véritables « lieux de vie », que ce soit de vie sociale (place de l'Hôtel de Ville), de vie culturelle (places de l'Odéon, de l'Opéra ou du Trocadéro) ou de vie politique (places de la République, de la Bastille ou de la Nation). Mais, les grandes places parisiennes sont devenues très souvent des lieux de passages, des vastes carrefours automobiles contournés par les piétons et difficiles à traverser.

Certaines places sont très accidentogènes, comme République, Opéra, Gambetta par exemple. D'autres places ont perdu leur composition spatiale d'origine comme la place Valhubert. Enfin, des places majeures situées à proximité de grands projets d'espaces publics méritent sans conteste d'être réaménagées comme la place de Clichy ou la place du 18 juin 1940. Des places constituant des lieux potentiels forts de centralité trop peu exploités doivent également être réaménagées pour laisser une part beaucoup plus importante à l'espace piéton, à l'exemple des places Martin Nadaud et de la Réunion dans le 20^e arrondissement.

En prenant en compte l'inscription de ces places dans l'articulation des tracés urbains et leur rôle dans les quartiers environnants, il convient de les recomposer sur la base de quelques principes majeurs : conforter une vision globale et homogène du paysage de la place, éviter les propositions qui partitionnent l'espace en affectant à chaque type d'usager un espace dédié au risque de rendre l'espace peu lisible en raison de la signalétique induite par cette partition, mais préférer les dispositifs qui assurent un plus grand partage de l'espace en promouvant en parallèle un meilleur respect des règles par les différents usagers. Une limitation de la vitesse de circulation des véhicules motorisés à 30 km/h pourra être envisagée dans certains lieux.

Les places étant souvent des pôles multimodaux, les échanges avec les stations de métro et les arrêts de bus seront facilités en déplaçant si besoin, des arrêts bus, voire en réorientant ou en créant de nouveaux accès au métro.

Par ailleurs, la place de la République est l'une des places choisies dans le Projet de Plan de Déplacements de Paris pour améliorer les circulations cyclables comme en témoigne la carte ci-après.



Les aménagements cyclables

- Réseau cyclable existant
- Réseau cyclable programmé ou proposé (SD, SDIC)
- Points durs traités entre 2001 et début 2007
- Points durs à traiter
- Ligne de bus mobilien

Sources :
Schéma directeur de Paris 2002 - 2010
SDIC pour les départements 92-93-94



LES CONTRAINTES LIÉES À LA CIRCULATION ET À L'ORDRE PUBLIC

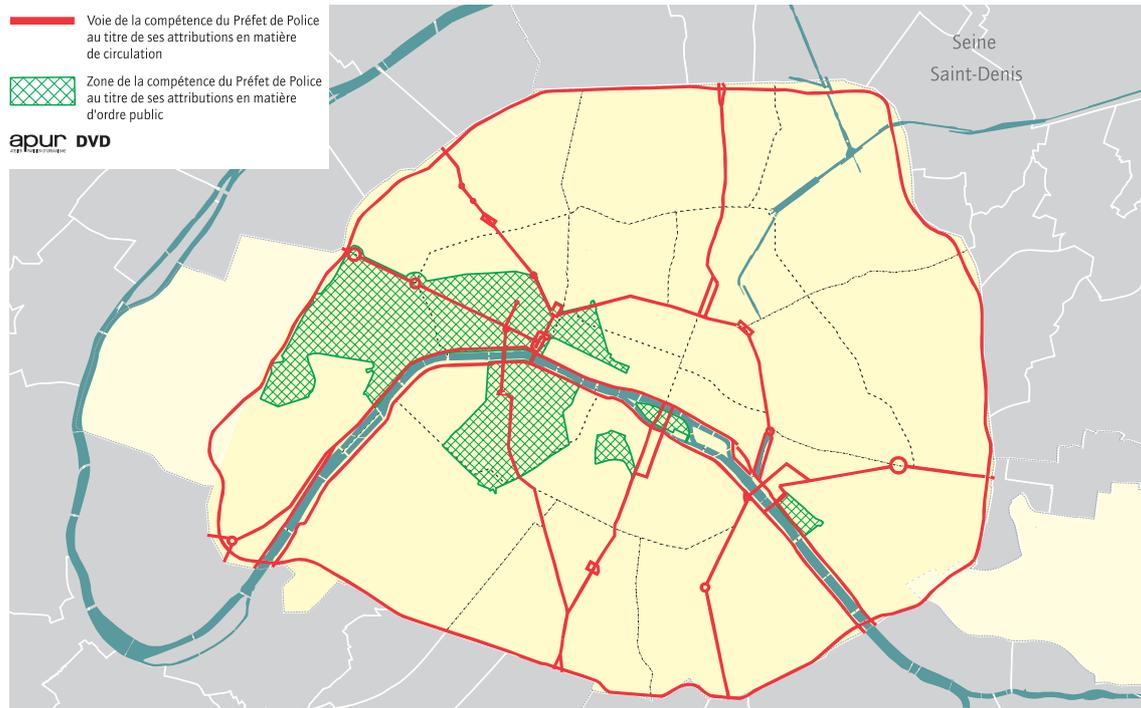
En tant que grande capitale internationale, siège de nombreuses institutions nationales et internationales, Paris est astreint à des impératifs très forts en matière de sécurité des biens et des personnes, et ce d'autant plus que c'est une ville dense et peuplée. La présence d'institutions nationales, de représentations diplomatiques et de sites sensibles sur le territoire parisien a conduit l'État à conserver une compétence sur une partie de la voirie parisienne, bien qu'elle soit en totalité de statut communal. La loi « démocratie de proximité » de février 2002 et son décret d'application fixent les modalités précises de la répartition des compétences entre le Maire de Paris et le Préfet de Police en matière de circulation et de stationnement. La carte ci-dessous précise les zones et axes de compétences dévolues à la Préfecture de Police dont fait partie la place de la République.

En outre, les forces de service et de maintien de l'ordre, doivent pouvoir assurer un maintien de la circulation lors d'évènements exceptionnels, marches, manifestations...

Suivant l'ampleur de l'évènement, la Préfecture de Police peut être amenée à neutraliser par quart (un quart de place, une moitié de place...), la Place de la République, voire à neutraliser la place complètement et à instaurer une déviation de la circulation avec une fermeture des voies adjacentes proches de la place.

Quel que soit l'évènement, les forces de l'ordre doivent pouvoir traverser avec leurs véhicules le centre de la Place sur l'axe rue du Temple – rue du faubourg du Temple. Lors de manifestations importantes, les forces de l'ordre stationnent rue du Temple. La circulation par le centre de la place permet une mobilité sur chaque axe de circulation autour de la place.

Les zones de compétence Préfecture de Police à Paris



LA PROTECTION ET LA MISE EN VALEUR DES MONUMENTS HISTORIQUES

Compte tenu de l'inscription aux Monuments historiques de l'entrée de métro Guimard et de plusieurs immeubles situés dans le passage Vendôme, l'aménagement de la place devra être soumis à l'avis des Architecte des Bâtiments de France du Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine.

En effet, la protection des abords de chaque édifice classés ou inscrits s'applique dans un rayon de protection de 500 mètres et dans le champs de visibilité des monuments historiques (loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques, loi du 25 février 1943 instituant une servitude d'abords et définissant le champs de visibilité, loi du 13 juillet 1911 sur la « conservation des perspectives monumentales », loi du 30 décembre 1966 précisant que ce régime d'autorisation s'étend aussi aux travaux n'ayant pas de rapport avec les constructions.



L'ENCOMBREMENT DES SOUS-SOLS, VOLUMES DISPONIBLES ET ZONES DE PLANTATIONS

Les nombreux réseaux présents en sous-sol constituent une contrainte assez forte pour le réaménagement de la place comme en témoigne la carte jointe.

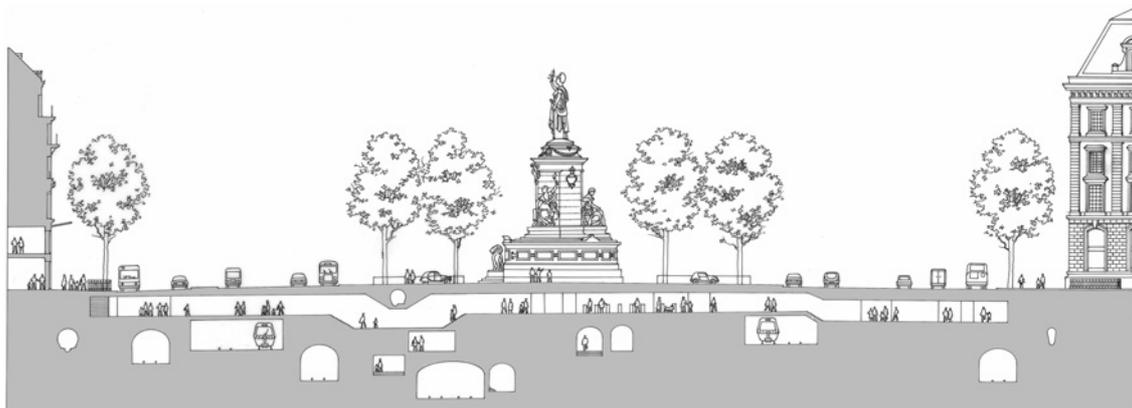
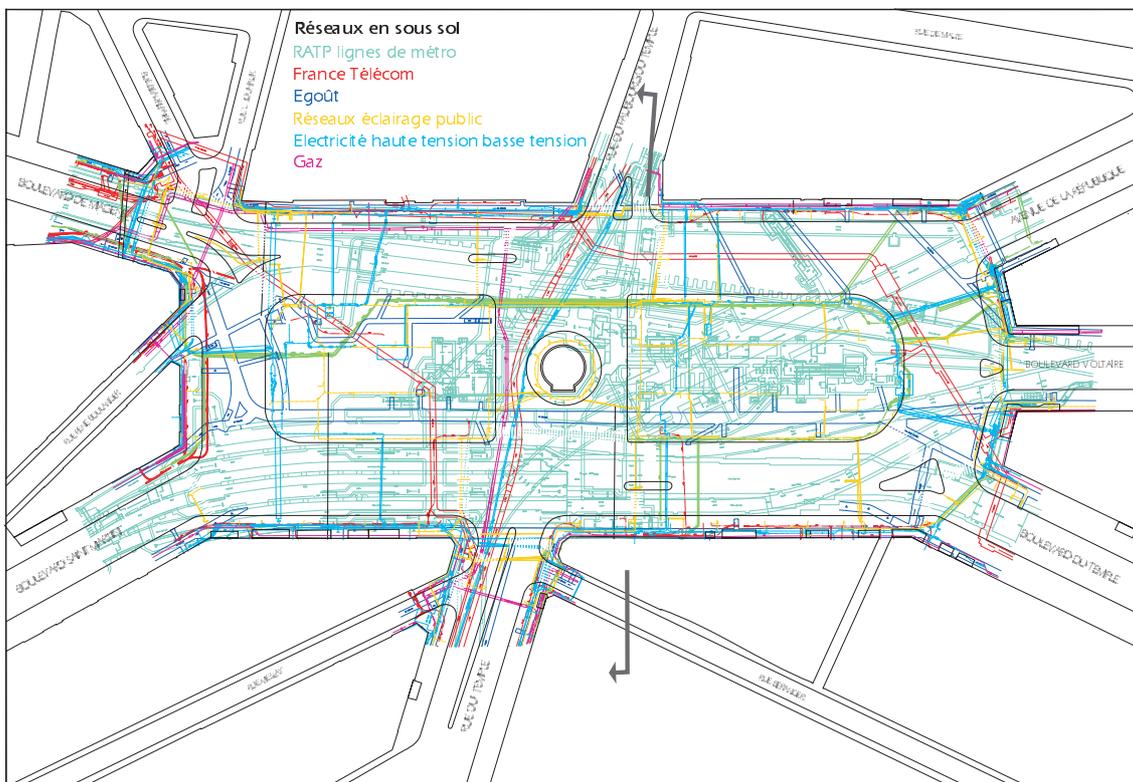
La station de métro République est en effet le point de correspondance de cinq lignes : les lignes 3, 5, 8, 9, 11. Situées à 4 niveaux de profondeur différente, elles suivent le tracé des axes bordant la place. Les quais de la ligne 5, situés au Nord Ouest de la place, sont les plus proches de la surface. On trouve ensuite les quais des lignes 8 et 9, au sud ouest de la place, situés à la même profondeur, alignés parallèlement mais « intercalés ». Ensuite, les quais de la ligne 3 se situent sous le square sud de la place. Et enfin, les quais de la ligne 11, qui est la ligne la plus profonde, se situent à l'embouchure de la rue du faubourg du Temple.

Les égouts sont présents sur le pourtour de la place auxquels s'ajoute un égout proche de la surface en limite sud des deux squares.

À cela s'ajoutent une importante galerie de France Télécom, les réseaux de canalisations d'eau potable et non potable, d'éclairage public, d'électricité basse tension, haute tension...

Néanmoins, il apparaît que la plantation d'arbres peut être envisagée sur certains espaces, sous réserve de sa faisabilité technique compte tenu de l'encombrement du sous-sol. Des plantations d'arbres pourraient ainsi techniquement être réalisées sur les élargissements des trottoirs ou du terre-plein.

De même, quelques volumes pourraient être dégagés sous les terre-pleins aux niveaux -1 et -2 si les projets à venir y trouvaient un intérêt.





F • Synthèse (atouts et dysfonctionnements) et les grandes questions à aborder pour l'élaboration du programme

LE DIAGNOSTIC A FAIT ÉMERGER LES PRINCIPAUX ATOUTS SUIVANTS :

- une valeur symbolique de la place très forte,
- des éléments patrimoniaux de grande qualité, notamment, la statue de la République, les façades bâties homogènes caractéristiques du 19e, la caserne républicaine...
- un positionnement urbain et des dimensions exceptionnelles dans la ville : la place de 3,4 ha est à l'articulation de 3 arrondissements, au centre d'une composition urbaine où aboutissent sept axes majeurs,
- une fréquentation du pôle de transport exceptionnelle (près de 55 000 entrants par jour, 5^e station de métro en fréquentation)
- une présence végétale importante qui confère à la place un aspect verdoyant.

LES PRINCIPAUX DYSFONCTIONNEMENTS CONSTATÉS SONT :

- l'absence d'attractivité de la place sans doute liée en partie à l'absence d'équipement important,
- le surdimensionnement des chaussées automobiles qui constitue une coupure entre le pourtour de la place où se trouvent les commerces, les cafés et son centre occupé par les squares. Par ailleurs, le fonctionnement isolé de chaque square et la difficulté de passer de l'un à l'autre ne contribue pas à fédérer l'espace.
- le manque de passages piétons, notamment au centre entre les deux squares, à l'est depuis l'avenue de la République vers le terre-plein et à l'ouest depuis le boulevard Saint Martin vers le terre-plein.
- l'étroitesse et l'encombrement des trottoirs au regard des flux piétonniers près des entrées de métro et des commerces ;
- la dégradation des squares et la désuétude de leur aménagement.
- le manque de lisibilité et d'accessibilité aux entrées de métro situées sur les terre-pleins. L'escalier « monumental » du centre de la place est peu utilisé car difficilement accessible, les usagers préférant rentrer par les trémies d'accès situées sur le pourtour de la place. De même, l'accès métro sur le square H. Christine mais aussi la sortie située à l'extrémité est de la place sur le terre-plein sont très peu lisibles et difficilement accessibles.
- l'absence d'entrée de métro du côté Est de la place depuis le boulevard du Temple, le boulevard Voltaire et l'avenue de la République. Les projets devront accorder un soin particulier à ces parcours piétonniers en surface entre l'Est de la place et les accès de métro.
- l'absence d'aménagement cyclable qui rend la traversée de la place à bicyclette difficile et anxiogène,
- l'accessibilité difficile à la station de taxis au sud de la place, située en milieu de chaussée,
- l'absence de mise en valeur d'éléments patrimoniaux comme le passage Vendôme, ou la statue et les 12 candélabres monumentaux qui se trouvent aujourd'hui au milieu d'un rond-point routier.

En conséquence, l'objectif général proposé pour le réaménagement de place de la République est de transformer ce lieu de passage conçu au fil du temps pour les automobiles en place urbaine, où il redevient agréable de s'arrêter.

Il s'agit d'accorder plus d'importance aux fonctions urbaines et sociales de la place tout en continuant d'assurer la fonction essentielle de déplacements.



QUELQUES GRANDES QUESTIONS POURRAIENT GUIDER LA RÉFLEXION SUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE :

● Comment favoriser le rayonnement et l'attractivité de la place ?

- Quels usages développer à la fois à l'échelle des quartiers et à l'échelle d'une grande place d'envergure nationale ?
- Traiter les terre-pleins en jardins ?
- Quels types de jardins créer qui correspondent mieux aux attentes d'aujourd'hui ? Aménager des espaces de promenade ?
- Favoriser les jeux pour enfants ? Pour quelle tranche d'âge ?
- Étudier la création d'un petit équipement en partie sous le square ?
- Quels éléments d'attractivité installer sur la place ?
- Installer un ou des petits édicules architecturaux, kiosques, cafés, marché thématique au centre de la place ?
- Développer les occupations temporaires, des grands événements culturels ?
- Comment soutenir l'activité commerciale ?
- Mettre en valeur le patrimoine architectural ? Requalifier le passage Vendôme ?
- Renouer le soir et le week-end avec l'ambiance festive qui a prévalu autrefois à l'endroit de la place, atours de cafés et de spectacles de rue ?
- Envisager pour la caserne républicaine un usage plus tourné vers le public, si son occupation devait être amenée à évoluer à terme ?

● Comment redonner une qualité spatiale et paysagère à la place ?

- Retrouver une unité dans l'aménagement de la place ?
- Réunir les deux squares par une vaste esplanade piétonne permettant d'installer la statue, le symbole de la place, au centre de la place et plus au milieu d'un rond-point automobile ?
- Créer un grand espace polyvalent au cœur de la place qui permettrait d'accueillir différents usages réguliers ou temporaires ?
- Étudier la suppression de la gare d'autocars, qui encombre la place et contribue à l'isolement du terre-plein ?
- Réaménager de façon contemporaine les squares ?
- Faut-il développer le thème de l'eau ce qui n'implique pas nécessairement la conservation des fontaines ?
- Installer de nouveaux mobiliers urbains cohérents et contemporains ?
- Établir une charte sur les devantures et les enseignes des commerces ?
- Établir un plan lumière original tout en mettant en valeur les éléments patrimoniaux ?
- Étudier les possibilités d'interventions artistiques ?
- Mieux relier la place au faubourg du Temple et au canal Saint Martin ?

● Comment améliorer les pratiques pour tous de la place ?

- Diminuer la largeur des chaussées pour faciliter l'accès au centre ?
- Élargir les trottoirs pour le confort des piétons et la plantation d'une seconde rangée d'arbres ?
- Créer de nouvelles traversées piétonnes pour accéder au terre-plein à partir du boulevard Saint Martin et de l'avenue de la République ?
- Déplacer le long d'un trottoir la station de Taxis, sud ouest, peu confortable en milieu de chaussée ?
- Faciliter la traversée de la place pour les cyclistes en créant une piste cyclable ?
- Requalifier la station dans le cadre du projet de la RATP « Renouveau du métro »
- Améliorer les accès au métro en élargissant les trottoirs ?
- Améliorer l'accessibilité et la lisibilité de l'accès situé au centre de la place ?
- Améliorer l'organisation des arrêts d'autobus et le service rendu aux usagers à ces arrêts ?

**Le calendrier du projet**

| | |
|---|---|
| Mars à septembre 2008 | - Diagnostic - Analyse des atouts, des dysfonctionnements de la place et des contraintes d'aménagement |
| 15 décembre 2008 au 15 mars 2009 | Concertation publique |
| Fin mars 2009 | Bilan de la concertation. Réunion publique |
| Avril à décembre 2009 | Organisation d'un concours d'architectes et de paysagistes |
| Décembre 2009 | Présentation des différentes esquisses et du projet retenu |
| Janvier à juin 2010 | Élaboration détaillée du projet |
| Juin 2010 | Réunion publique d'information. Ajustement du projet |
| Juillet à décembre 2010 | Études pour l'exécution du projet |
| Janvier à juin 2011 | Sélection des entreprises de travaux par appel d'offres |
| Juillet à septembre 2011 | Réunion publique d'information sur le déroulement des travaux |
| Octobre 2011 à mars 2013 | Travaux d'aménagement |

